

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CATHERINE CHAUVIN, présidente
 M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire
 Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire

**PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 1^{er} février 2005, 19 h
Office de consultation de Montréal
1550, Metcalfe, 14 ième étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 1 ^{er} FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

MUSÉE McCORD	
VICTORIA DICKENSON	2

SDC VIEUX-MONTRÉAL	
THIERRY DEMERS ET MICHAEL BANKS	16

ATELIERS D'HISTOIRE DE L'EST DE MONTRÉAL	
RÉJEAN CHARBONNEAU, PAUL LABONNE,	
CLAUDE BELZIL ET MICHELLE SIMON	27

GROUPE DES ARCHIVISTES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL	
DIANE BAILLARGEON	45

ARRONDISSEMENT DE LACHINE	
CLAUDE DAUPHIN, ALEX POLEVOY ET MARC PITRE	56

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DIDA BERKU	73
---	----

MAISON BULMER	
SAM TOTAH	84

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée de consultation, qui est la deuxième d'une série de séances publiques au cours desquelles nous entendrons vos commentaires et opinions sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Catherine Chauvin, je suis commissaire à temps plein à l'Office de consultation publique de Montréal et le président de l'Office m'a confié la présidence de cette Commission. Je suis accompagnée de madame Jocelyne Beaudet et de monsieur Yves Archambault, tous deux commissaires additionnels à l'Office.

15 L'équipe de la Commission comprend également trois analystes : madame Michelle Bertrand, analyste principale ainsi que messieurs Rémi Manesse et Sylvain Provost, qui sont également responsables de l'accueil et du registre des intervenants lors des assemblées publiques.

20 Monsieur Luc Dorais, qui est directeur administratif à l'Office, est aussi avec nous ce soir. L'assemblée d'aujourd'hui est enregistrée. C'est madame Yolande Teasdale qui est la sténotypiste et monsieur Richard Pinet qui s'occupe de la sonorisation. L'enregistrement et sa transcription écrite seront mis à la disposition du public sur le site Internet de l'Office.

25 La première partie de la consultation publique, au cours de laquelle les citoyens peuvent s'informer sur le projet de politique, a été tenue au cours du mois de décembre dernier; la deuxième partie de la consultation, qui a débuté hier soir, a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion, d'émettre leurs commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet de politique.

30 Les représentants de la Ville et des arrondissements n'ont aucun rôle particulier à jouer au cours de cette deuxième partie de la consultation. Ils sont invités, s'ils le souhaitent, à assister à la présentation des mémoires et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

35 Alors la séance de ce soir se déroulera de la façon suivante : j'appellerai d'abord les participants qui ont fait part à l'avance de leur intention de présenter un mémoire. Les personnes qui souhaitent donner leur opinion mais qui ne se sont pas déjà inscrites, peuvent le faire auprès de monsieur Manesse ou de monsieur Provost, à la table d'accueil à l'entrée
40 de la salle. La Commission vous recevra à la fin de la séance lorsque les personnes déjà inscrites auront été entendues.

45 Nous avons huit intervenants qui se sont déjà inscrits pour la séance de ce soir; chaque intervenant dispose d'une période de cinq à dix minutes pour présenter son mémoire. Après chacune des présentations, la Commission prendra le temps d'échanger avec les participants afin de préciser certains aspects ou développer davantage des éléments contenus dans le mémoire.

50 Pour s'assurer d'un exercice démocratique, il importe de maintenir un climat de respect mutuel et de courtoisie et d'éviter les propos inutilement blessants.

55 Nous allons maintenant recevoir les personnes qui sont inscrites à l'avance. Je le répète, s'il y a des personnes qui ne sont pas inscrites et qui souhaitent se faire entendre, vous pouvez vous inscrire auprès de monsieur Manesse ou de monsieur Provost.

60 J'invite maintenant les représentants du Musée McCord, dont madame Victoria Dickenson, à venir nous présenter leur mémoire. Vous pouvez venir accompagnée, Madame, nous avons deux chaises, si vous le souhaitez. En vous identifiant bien pour fins de transcription. Alors bonsoir, Mesdames.

Mme VICTORIA DICKENSON :

Bonsoir, Victoria Dickenson, directrice générale du Musée.

65 **Mme NICK LANGEVIN :**

Nick Langevin, chef des communications au Musée McCord.

LA PRÉSIDENTE :

70 La parole est à vous.

Mme VICTORIA DICKENSON :

75 Merci. Madame la présidente, membres de l'Office de consultation publique de Montréal, Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je souhaite premièrement féliciter la Ville de Montréal pour avoir pris l'initiative d'élaborer un projet de Politique du patrimoine et avoir réussi à se doter d'un cadre de référence pour les générations à venir.

80 Le Musée McCord trouvait important de déposer un mémoire dans lequel il ferait connaître son rôle primordial de gardien et défenseur du patrimoine, et surtout du patrimoine montréalais.

85 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Dickenson, est-il possible de parler un peu plus dans le micro, s'il vous plaît?
D'approcher le micro?

90 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Est-ce que ça va mieux? O.K., bon.

95 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Mme VICTORIA DICKENSON :

100 Il trouvait également essentiel de s'insérer dans le processus de consultation publique menée par la Ville. Nous remercions l'Office de cette opportunité.

105 Notre présentation permettra de s'exprimer sur le présent projet de Politique du patrimoine. Il sera question de rappeler la vision et la mission du Musée, de démontrer en quoi le Musée McCord est un partenaire important et exemplaire en plusieurs points de vue en matière de conservation et de diffusion du patrimoine.

110 Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point les références du texte de présentation du projet de politique rejoignent, en de nombreux points, des valeurs fondamentales et les thèmes directeurs du Musée McCord.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 2 : « Le McCord mérite [...]

115 **Fin de la phrase à la page 3 : [...] bénéfice de tous les Montréalais. »**

120 The McCord Collections are well underway to becoming the most important of their kind in the country, particularly in the areas of photography with the incomparable Notman photographic archives, costumes and textiles where we have the definitive Canadian collection, decorative arts and ethnology.

The paintings, prints and drawings collection, textual archives and the decorative arts collection are among the most important in Quebec.

125 Ces collections sont une source d'information inestimable pour les chercheurs, les groupes scolaires, les journalistes et le grand public.

Pensons à nos archives photographiques Notman consultées par des gens du monde entier, sur place, à notre Centre d'archives et de documentation et, virtuellement, par notre site Web où nous avons mis déjà 90 000 images.

130

Ces photographies nous renseignent sur les transformations de l'espace public, le développement urbain de Montréal, et le milieu de vie de ses citoyens. Les architectes les consultent même régulièrement pour vérifier certains détails architecturaux ou encore s'en inspirer. Cette collection représente une vraie mine d'or pour tous ceux qui ont un intérêt pour le patrimoine montréalais et québécois.

135

À titre d'exemple, l'exposition de photographies « D'après Notman » qui rend si parfaitement les paysages de Montréal au fil des changements tout au long du 20^e siècle sera présentée dans les Maisons de la culture en 2004/2005 et en 2005/2006 et ce, grâce à l'appui du Conseil des Arts de Montréal.

140

À l'image de la ville et en accord avec sa mission, le McCord revêt également le rôle de gestionnaire exemplaire du patrimoine. Entre autres, nos réserves modernes et modèles, de par leur qualité, font l'envie de nombreux musées à travers le pays.

145

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 4 : « Lorsqu'on y fait mention [...]

Fin de la phrase à la page 4 : [...] David Ross McCord... »

150

...qui a su collectionner et préserver pour nous tous, des objets représentatifs de chacune de ces cultures.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

155

Début de la phrase à la page 4 : « Nous poursuivons son [...]

Fin de la phrase à la page 4 : [...] Centre d'histoire de Montréal...»

...et avec les quatre universités : McGill, Concordia, l'UQAM et l'Université de Montréal. Parmi les projets en cours, mentionnons la Clinique de mémoire Beeny Farm, le Projet de documentation historique du boulevard St-Laurent, l'Histoire de la cuisine canadienne, en utilisant Montréal comme toile de fond, pour n'en nommer que quelques-uns.

160

Les résultats de ces recherches ne visent qu'un but : approfondir les connaissances que nous avons de nous-mêmes en tant que Montréalais et préserver le riche héritage de chez nous.

165

170 Le McCord garde notre mémoire bien vivante auprès des Montréalais, des touristes et des internautes; près de 100 000 visiteurs, dont 20 000 du milieu scolaire – et chapeau au programme de l'Échos montréalais, subventionné par la province mais quand même, ça amène des enfants chez nous qui fréquentent le musée chaque année.

175 Notre site Web enregistre en moyenne 900 000 visites virtuelles durant la même période. C'est presque un million de visiteurs virtuels.

180 Le musée accepte de 2 000 à 3 000 dons par année, venant, pour la plupart, de citoyens de Montréal convaincus que seule une institution muséale comme la nôtre a la capacité de documenter de précieux objets et d'en assurer la préservation à long terme par delà des générations.

185 Nous avons quelques commentaires maintenant sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Le premier concerne la visibilité des musées.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 4 : « Le premier commentaire [...]

Fin de la phrase à la page 4 : [...] de notre patrimoine. »

190 Cette réalité n'est pas seulement celle du Musée McCord mais bien de tous les musées. Il ne s'agit pas seulement de modeler différemment le montant total des subventions dédiées à la sauvegarde du patrimoine ni d'intégrer automatiquement la dimension patrimoniale dans chaque projet présenté, mais bien d'augmenter de façon significative l'effort financier de la Ville pour chacune des institutions muséales.

195 (L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : « Les besoins sont criants [...]

Fin de la phrase à la page 5 : [...] au plan patrimonial. »

200 Et cette aide devra faire partie des priorités du budget municipal.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : « Nous souhaitons que [...]

205 (L'INTERVENANTE TERMINE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Je vous remercie de votre attention.

210 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci à vous pour votre présentation. Nous avons évidemment quelques questions à vous poser.

215 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Bien sûr.

220 **LA PRÉSIDENTE :**

Je poserais la première qui va peut-être témoigner de mon peu de connaissance en matière muséale, mais j'aimerais connaître la définition d'un musée indépendant. Vous dites que le Musée McCord est le seul musée indépendant au Canada.

225 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

C'est un musée qui est subventionné pas par la province, pas totalement par la province ni par la ville mais par une fondation et aussi que c'est plus qu'un tiers de nos revenus maintenant qui sont autogénérés.

230

Il n'y a pas beaucoup de musées qui sont... La structure de gouvernance de notre musée, c'est un conseil d'administration privé. C'est un groupe de personnes et c'est leur responsabilité d'assurer le futur du Musée. Nous recevons chaque année une subvention annuelle, comme musée intermédiaire, de la province, et un petit montant du Conseil des Arts de Montréal. Merci, mais c'est petit.

235

Et aussi nous avons une fondation qui a été établie il y a une vingtaine d'années et qui nous donne des revenus chaque année. Mais l'autogénération maintenant c'est très important pour les musées, pour tous les musées mais surtout pour les musées comme le nôtre. Il y a le Musée Glenbow à Calgary qui a la même structure de gouvernance.

240

LA PRÉSIDENTE :

Et cette structure-là a été modifiée quand vous avez quitté McGill, en fait?

245

Mme VICTORIA DICKENSON :

Nous avons quitté McGill en 1986.

250

LA PRÉSIDENTE :

Et c'est à ce moment-là que la fondation a été mise sur pied?

255

Mme VICTORIA DICKENSON :

Oui, exactement. Exactement. Nous ne recevons rien de McGill.

260

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Archambault?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

265

Oui. Je vais rester dans le domaine du financement, juste une toute petite question. C'est parce que vous nous faites part, puis on le reconnaît d'emblée à Montréal, que McCord n'est pas un musée municipal...

270

Mme VICTORIA DICKENSON :

Non, non, pas du tout.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

275

C'est un musée d'envergure internationale.

Mme VICTORIA DICKENSON :

280

Oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

285

Alors à ce moment-là, est-ce que vous considérez que c'est au palier municipal à assumer le financement ou le soutien d'un tel musée?

Mme VICTORIA DICKENSON :

290

Pas le financement total, bien sûr. On ne demande pas ça. Mais je pense que c'est vraiment important. Le Musée est un musée avec une vaste collection et sa collection reflète vraiment l'héritage de Montréal. C'est une collection qui est basée ici; oui, il y a des objets qui viennent de toutes les parties du Canada, surtout du Québec, mais du Canada, surtout le Notman qui a des photos, des images de tout le Canada.

295

Mais surtout si vous pensez que la préservation et la présentation de notre patrimoine matériel sont importantes dans une ville comme Montréal, qui est une ville qui a aussi une envergure internationale. Et quand je visite toutes les autres grandes villes du monde, comme New York, comme London, Paris, il y a toujours un musée et des musées qui reflètent ces réalités.

300

Et je pense que c'est important pour la Ville de réaliser que son réseau de musées, et il y a un réseau ici qui est très important, demande une subvention aussi importante. Et ça, c'est la question pour nous. Tous les musées ont les mêmes problèmes; les revenus sont limités maintenant et il y avait une chute pendant les 12 dernières années.

305

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

310

Si on laisse de côté l'aspect purement mercantile et basement financier, il y a peut-être d'autres formes d'assistance qu'une ville comme Montréal peut vous offrir. Entre autres, je pense à une initiative qui a été mentionnée, Réseau patrimoine Montréal – auquel vous adhérez, notamment – est-ce que d'après vous, il y aurait, outre l'aspect financier, des éléments où la Ville, de par ses compétences et de par ses champs d'intérêt pourrait vous aider davantage qu'elle ne le fait maintenant? Est-ce qu'il y a des avenues que vous voudriez voir ouvrir?

315

Mme VICTORIA DICKENSON :

320

C'est une chanson que nous avons chantée longtemps, maintenant. Mais c'est que Montréal est définie comme une ville de festivals, O.K.? Et tout le monde connaît le Festival de Jazz, Juste pour Rire, n'importe quoi. Mais Montréal a un réseau de musées assez important. C'est une des ville qui, vraiment, qui bénéficie d'un réseau de musées d'une qualité extraordinaire avec des collections extraordinaires et on peut mentionner le Musée des Beaux-Arts, nous-mêmes, le Redpath, par exemple, Pointe-à-Callière, tous ces musées qui sont d'une qualité exceptionnelle et qui ne sont pas nécessairement privilégiés par la Ville ni « promouvoir » par la Ville.

325

330

On voit que la promotion pour la Ville, c'est vraiment les festivals. Venez à Montréal pour les événements. Il n'y a pas de passé ici, il n'y a pas de choses historiques, pas de choses... Ah, peut-être le Vieux-Port. Peut-être les bâtiments du Vieux-Port mais pas nécessairement les collections.

335

Et quand vous visitez Boston ou New York, les musées sont omniprésents dans leur promotion et dans la tête de la ville.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Dans l'esprit, oui.

340 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

345

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

350

Madame Beudet?

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

355

J'aimerais regarder avec vous une partie de la définition que la Ville de Montréal a adoptée qui comprend non seulement le patrimoine matériel mais le patrimoine immatériel.

Mme VICTORIA DICKENSON :

360

Oui.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

365

Et c'est connu que le Musée McCord, comme vous l'avez mentionné, a une collection ethnologique assez importante. J'aimerais savoir si le Musée, par rapport à ce volet-là de la Politique, si vous avez regardé des éléments que vous voudriez souligner ou si vous avez fait une réflexion à savoir qu'est-ce que pourrait comprendre, le patrimoine immatériel? Est-ce que vous avez fait cet exercice-là?

Mme VICTORIA DICKENSON :

370

375

Oui. Pour nous, notre préoccupation et notre priorité, c'est vraiment la préservation de la collection et la préservation des objets matériels. Ça, c'est important pour nous. Mais le patrimoine immatériel, pour nous, c'est vraiment préservé dans nos archives textuelles. Nous avons une très grande archive textuelle qui comprend des lettres, des journaux, toutes sortes de choses qui parlent de la vie des gens. Et c'est pour nous de préserver ces témoins, les témoins écrits de la vie quotidienne. C'est vraiment, ça documente la vie quotidienne.

380 Nous sommes un musée d'histoire sociale culturelle mais le immatériel, nous travaillons beaucoup avec les groupes, comme les groupes de danse, les groupes de musique, les orchestres pour présenter des concerts, des spectacles chez nous. Nous avons un petit théâtre et dans nos plans, c'est l'idée de travailler plus avec les groupes communautaires et surtout les groupes des communautés culturelles pour présenter la culture immatérielle au musée. Parce qu'il y a un lien vraiment avec les objets et la culture qui s'exprime dans la danse, dans la musique et dans la poésie.

385 Mais pour nous, comme un musée qui a une des plus grandes collections au Canada, c'est important pour nous de prioriser nos collections et la préservation de nos collections. Et, oui, on travaille avec les gens qui sauvegardent le patrimoine immatériel et c'est UNESCO qui a écrit maintenant une politique sur le patrimoine immatériel, mais pour nous, c'est important, pour nous, de concentrer nos efforts sur nos collections qui sont les objets actuels.

390 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

Mais vous avez une collection autochtone quand même qui remonte assez loin.

395 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Oui.

400 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

Est-ce que ce volet-là est priorisé aussi?

405 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Pour la collection autochtone, nous travaillons toujours avec la communauté autochtone. Nous avons deux, trois personnes maintenant qui travaillent avec nous dans l'éducation et dans la conversation des collections et nous avons des projets maintenant avec les Inuits, avec les Cris. Nous discutons d'un projet avec les Inuits du nord du Québec et aussi nous avons eu un projet sur le perlage iroquois avec la Communauté iroquoise du Québec et aussi des États-Unis.

Et toujours, nous travaillons avec les groupes autochtones d'ici mais aussi avec les groupes de Colombie Britannique. Nous avons un autre projet avec le Hyda(?).

415 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous avez des projets avec l'American Indian Museum à Washington?

Mme VICTORIA DICKENSON :

420 Oui, nous avons échangé notre exposition de perlage qui a voyagé à New York il y a
deux ans, je pense, il y a deux ans. Ça a été présenté à New York juste après le 11
septembre, actuellement. C'est trois ans. Et puis à Washington, il y aura peut-être un échange
d'expositions. Surtout, nous avons fait des prêts maintenant pour une exposition à Pittsburg
425 qui s'ouvrira en mai, je pense, et qui parle des guerres des... Mon Dieu, je ne sais pas le titre
en français parce qu'il n'y a pas un titre en français, c'est une exposition américaine, mais qui
parle des Américains, des Britanniques, des Français et des Autochtones.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

430 Et de Montréal.

Mme VICTORIA DICKENSON :

Et de Montréal, début 19e siècle, oui, exactement.

435

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

Parce que vous référiez tout à l'heure à un inventaire du patrimoine des communautés
multiethniques et c'est à quel niveau? Est-ce que c'est du patrimoine immatériel ou...

440

Mme VICTORIA DICKENSON :

Pour nous, nous travaillons avec nos partenaires, l'Écomusée du fier-monde et le
Centre d'histoire de Montréal. Nous avons une collaboration stratégique entre nos trois
445 musées d'histoire et c'est un projet subventionné par la province pour définir, pour essayer de
définir comment... C'est difficile, mais comment définir le patrimoine ethnique dans une
communauté comme la nôtre. Parce que ce n'est pas sain. – Mon Dieu! C'est toute une
question. Nous avons discuté trois heures hier. – Mais vous avez la culture, pour une
communauté culturelle, vous avez la culture d'origine, la culture du processus d'immigration et
450 vous avez la culture d'ici. Comment les musées peuvent travailler pour préserver tous les
éléments de ce patrimoine-là. C'est assez compliqué et oui, le patrimoine immatériel est partie
de ça aussi.

Mais est-ce que c'est le rôle des musées de le préserver? Ça, c'est une bonne
455 question. Nous n'avons pas été si loin pour le moment. C'est juste pour le moment de définir
quel est le patrimoine ethnique et quel est le critère pour déterminer : est-ce que c'est
vraiment partie du patrimoine et comment le préserver. Parce que ça dépend comment...

Il y a toutes sortes d'exemples des collections qui viennent de pays comme l'Inde ou
la Russie. Est-ce que c'est partie de notre patrimoine ici à Montréal? Est-ce qu'on doit le

460 préserver dans un musée ici ou est-ce que c'est autre chose? On ne sait pas. C'est assez compliqué.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

465 D'accord. Donc ce n'est pas encore statué sur cet aspect-là.

Mme VICTORIA DICKENSON :

470 Nous n'avons pas terminé nos études, c'est en route et nous faisons une présentation à la fin de février.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

475 J'aimerais revenir un peu. On parlait tout à l'heure du financement il faut en parler du financement, je pense, si on veut mettre en oeuvre une politique qui se tienne, il faut naturellement des sous vous avez une situation privilégiée jusqu'à un certain point puisque vous, vous êtes indépendants.

Mme VICTORIA DICKENSON :

480 Oui.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

485 Est-ce que vous auriez des conseils à apporter par rapport à la mise en oeuvre de la Politique? Vous avez sûrement quand même des campagnes de levée de fonds qui sont bien organisées, mais pour vous, quand vous parliez, par exemple dans votre mémoire que financièrement, la Ville de Montréal avait un fonds pour sauver le patrimoine qui lui appartient, mais il faut penser aussi aux autres; pour vous, est-ce que vous aimeriez recommander de l'aide du gouvernement, des incitatifs fiscaux? Est-ce que vous avez un petit peu regardé ça qu'est-ce qui serait approprié?

Mme VICTORIA DICKENSON :

495 Oui, il y a une crise maintenant pour les musées, partout au Canada, vraiment. C'est une crise parce que les musées sont... Si un musée est subventionné presque à 100 % au niveau du gouvernement, il n'y a pas le même problème. Mais pour les musées qui sont subventionnés partiellement par le gouvernement ou qui sont subventionnés par un niveau de gouvernement qui ne peut pas payer les coûts, ça devient de plus en plus difficile. Et on parle d'une crise parce que les subventions restent les mêmes pendant 12 ans maintenant et nous avons perdu, vraiment, plus d'un quart de valeur de ces subventions.

505 Pour nous, nous avons une position un peu privilégiée parce que nous pouvons demander aux gens de la Communauté de nous appuyer et, bien sûr, ils nous appuient. Et ça, c'est excellent. Mais à un certain moment, vous réalisez que c'est la préservation pour le musée, avec des collections, des objets qu'on doit préserver.

510 Si on pense que les collections sont importantes, les objets de la collection sont importants, les coûts sont énormes. Pour nous, c'est la moitié de notre budget qui est dédiée à la collection, préservation, documentation des objets de notre patrimoine. Nous avons besoin d'aide. C'est simple. Et je pense que je répète la même histoire que tous les musées de Montréal, pour le moment. Tout le monde a besoin.

515 Pour une ville c'est difficile, je sais, vous avez toutes sortes de priorités, mais je pense que peut-être dans les accords d'infrastructure c'est important pour tous les niveaux de gouvernement de réaliser que les musées ont besoin de budgets plus grands pour vraiment conserver le patrimoine. Parce que je suis certaine qu'en dix ans, s'il n'y a pas de changement maintenant, les musées... Il y a des musées maintenant en faillite mais je pense que la plupart des musées seront en faillite. Et nous avons des exemples ici au Québec.

520 Il y a des musées qui ont déclaré qu'ils ne peuvent pas continuer de payer leur personnel et il y aura une perte. Il y aura une perte. Et c'est pour la société de décider : est-ce que c'est important de garder et de conserver des objets du patrimoine? Si oui, on doit trouver l'argent. Et pour nous, c'est presque, maintenant, c'est plus d'un tiers, c'est presque une moitié de notre argent que nous générons nous-mêmes avec les campagnes de levée de fonds, avec les frais d'admission.

530 Et, à mon avis, ce n'est pas une bonne idée de demander un frais d'admission pour les gens mais sans les frais d'admission, nous n'avons pas de programmes d'éducation. C'est simple. Parce que nous n'avons pas assez d'argent. Nous subventionnons nous-mêmes les étudiants qui viennent au Musée parce que ça coûte plus que ce que les étudiants peuvent payer.

535 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

Merci.

540 **LA PRÉSIDENTE :**

545 Vous parliez de la promotion des musées, du fait que la Ville, pour la Ville, Montréal est une ville de festivals. Qui fait la promotion de Montréal internationale? Est-ce que c'est la Ville de Montréal? Est-ce que c'est Tourisme Montréal? Est-ce que tout le monde fait une promotion un peu indépendante?

550 Si vous avez le souhait que l'ensemble, apparemment assez exhaustif et même particulier des musées montréalais, ait une plus grande visibilité, est-ce qu'il y aurait des moyens à privilégier pour que cette visibilité-là porte fruit?

Mme VICTORIA DICKENSON :

555 C'est un peu Tourisme Montréal, bien sûr, mais aussi la Ville de Montréal. Ça dépend. Ça dépend de l'image de la ville. Parce que, moi, je fais partie d'un conseil pour la proposition pour Montréal comme ville de design international avec IDM et si vous pensez que la Ville est vraiment contemporaine, une ville de festivals, tout bouge tout le temps, ça c'est une chose. Si vous privilégiez encore l'idée que c'est une ville qui est ancrée dans son histoire et c'est une histoire importante dans le Nouveau Monde, c'est une image différente.

560 Est-ce que ces deux images de la Ville, une ville contemporaine avec beaucoup de variétés, est-ce que ça peut exister avec l'idée d'une ville qui est ancrée dans son histoire? Je pense que oui. Paris a le même problème, si vous voulez, et je pense que c'est important que... Je pense que ici à Montréal, l'histoire et le patrimoine n'est pas privilégié. Pour moi, 565 c'est intéressant. Si on compare à Boston ou à New York, vous voyez la différence. Vous voyez la différence.

LA PRÉSIDENTE :

570 Vous avez parlé de l'importante collection ethnographique au Musée McCord, entre autres les archives autochtones. Est-ce que vous trouvez que le volet des peuples fondateurs qui regroupe, qui remonte aux autochtones est assez élaboré dans la Politique du patrimoine proposée par la Ville ou que vous pensez qu'il devrait y avoir une place plus importante à la place des peuples fondateurs, incluant le peuple amérindien?

575 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

580 C'est difficile maintenant parce que la Ville se change. Nous avons parlé de l'impact et de l'importance des communautés culturelles. Vous avez les peuples fondateurs et je pense – et je ne peux pas parler pour les communautés autochtones mais nous travaillons beaucoup avec elles – et je pense, pour les communautés autochtones, c'est important que – et dans les écoles maintenant, les programmes d'éducation soulignent l'importance de leur contribution à l'histoire, au patrimoine de Montréal.

585 Je pense qu'il y a plus d'espace, peut-être il y aura plus d'espace pour ça, c'est juste de... Ici, à Montréal, c'est une ville qui est vraiment, qui a beaucoup, beaucoup de présence autochtone sur l'île de Montréal et aussi de l'autre côté du fleuve, et je pense que c'est important.

590 Et pour nous, c'est pourquoi nous avons des expositions et nous prêtons les expositions qui viennent de d'autres parties du Canada et des États-Unis pour assurer qu'il y a une présence autochtone ici dans nos musées. Et c'est pourquoi nous travaillons beaucoup avec ces groupes-là. Et les autochtones travaillent avec nous aussi.

595 **LA PRÉSIDENTE :**

Si je comprends bien, ce n'est pas tant pour le peuple autochtone que pour la valeur historique que vous y êtes...

600 **Mme VICTORIA DICKENSON :**

Moi, je suis historienne. Je m'excuse mais toujours je vois l'histoire comme toute une grande masse des choses.

605 **LA PRÉSIDENTE :**

Il n'y a pas d'excuse.

Mme VICTORIA DICKENSON :

610

Mais maintenant, la ville se change et les communautés culturelles, elles ont aussi une histoire. Et le Centre d'histoire a fait une exposition sur les Syriens. Les premiers Syriens sont arrivés au début du 19^e siècle. C'est aussi une partie de notre histoire.

615 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame, de votre témoignage.

Mme VICTORIA DICKENSON :

620

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

625

Nous allons maintenant recevoir les représentants de la SDC du Vieux-Montréal en la personne de monsieur Demers et de madame Baillargeon. Non? J'imagine que madame Baillargeon n'est pas là? Ah, c'est mon erreur. Alors monsieur Demers et monsieur Michael Banks.

630

D'après ce que je comprends, vous avez besoin de l'ordinateur?

M. THIERRY DEMERS :

635

Ce qu'on a fait, c'est qu'on a fait un résumé du mémoire sur une présentation PowerPoint pour que les gens puissent suivre un peu la présentation.

Alors tout d'abord, j'aimerais remercier l'Office de consultation publique de la Ville de Montréal pour nous permettre de présenter ce mémoire.

640

Pour vous donner un petit aperçu du document comme tel, on s'est basés principalement sur la Politique, le projet de Politique mais aussi sur le plan d'action, le plan stratégique de la SDC qui a été conçu cet été.

645

La SDC du Vieux-Montréal est née, si vous voulez, en janvier 2004. Donc, nous sommes à notre première année en terme d'organisme à but non lucratif.

Donc la SDC du Vieux-Montréal incarne la volonté de plus de 2 000 commerces et gens d'affaires, sur tout le territoire du Vieux-Montréal. On part de la rue de la Commune jusqu'à la bordure du Palais des Congrès et de McGill jusqu'à Berri, en terme de géographie, si vous voulez.

650

L'objectif de la SDC c'est d'accroître la prospérité du quartier. Et elle agit comme agent mobilisateur de tous les intervenants cherchant à établir une philosophie globale du développement économique local.

655

Le Vieux-Montréal, pour nous, c'est le carrefour du patrimoine. On y retrouve, évidemment, toutes les activités commerciales telles qu'on peut les connaître au fil de son histoire mais aussi toutes les activités culturelles. Elle regroupe un certain nombre de musées, de chapelles et d'organismes culturels, plus de 5 000 résidents, si on compte toutes les nouvelles résidences qui ont été construites dans le Faubourg des Récollets et ainsi de suite, et c'est aussi la vitrine sur le Fleuve.

660

On possède, évidemment comme je disais, un patrimoine culturel matériel et immatériel. Ses membres souhaitent contribuer à une vision d'ensemble de la Ville. Et le quartier, bon la mutation du quartier voué aujourd'hui à une vocation autant touristique, économique que résidentielle, c'est un peu l'approche qu'on peut retrouver aujourd'hui.

665

670 Nous pensons que la valorisation du quartier passe par la collaboration intrinsèque
des autorités publiques, des propriétaires immobiliers, des gens d'affaires et des
commerçants.

675 Il faut aussi continuer à soutenir les initiatives particulières pour poursuivre
l'embellissement du quartier historique. On n'a qu'à penser au programme POC(?) qui existait
à l'époque, qui était l'initiative de la Ville et ainsi de suite.

680 Donc dans un esprit pour mieux faire connaître le quartier aux citoyennes et aux
citoyens, de prime abord c'est de démontrer un sentiment d'appartenance aux Montréalais et
aux Montréalaises. Il faut améliorer l'offre du divertissement sur les places publiques.

685 Là-dessus nous sommes nous à la SDC en collaboration surtout avec
l'arrondissement pour essayer d'améliorer, autant en termes de festivités mais aussi sur les
places publiques un peu partout dans le Vieux-Montréal et on essaie de privilégier toutes les
places publiques aussi, pas rien que la Place Jacques-Cartier qui est préconisée
principalement, actuellement, pour des activités.

Évidemment, dans l'ensemble, c'est aussi de pouvoir offrir une visibilité du quartier et
de contribuer à une plus grande diffusion de l'information.

690 Là, encore, nous, on agit un peu comme intermédiaire parce qu'on souhaite pouvoir le
faire avec les partenaires qui nous entourent, autant le Vieux-Port, le Palais des Congrès, la
Ville de Montréal, l'arrondissement et ainsi de suite, justement pour promouvoir ne serait-ce
que la qualité de l'architecture du Vieux-Montréal et ainsi de suite.

695 Nous avons élaboré quatre tableaux à l'intérieur du document. Nous pensons que les
quatre éléments que je vais vous présenter, c'est un peu la base pour, si vous voulez,
promouvoir le patrimoine du Vieux-Montréal en tant que tel.

700 Donc quand on parle de confort et sécurité des piétons, il y a une problématique
actuellement, ce sont surtout...

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

705 **Début de la phrase à la page 5 : « Les aménagements des [...]**

Fin de la phrase à la page 5 : [...] à partir des toits. »

On sait qu'il y a un effort qui a été fait à cet effet-là pour les chutes de neige et de
glace. Toutefois, c'est récurant et puis ça peut devenir problématique pour la majorité des
travailleurs et des résidents.

710

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : « Type de solution [...] »

Fin de la phrase à la page 6 : [...] est sous-utilisé. »

715

On remarque qu'à la Ville, il y a un grand nombre de permis, de vignettes qui sont distribués aux résidents et les espaces qui sont servis à cet effet-là sont très grands, de fait qu'il y a peu d'espace pour les gens qui viennent de façon éphémère, donc dans les restaurants, dans les hôtels et ainsi de suite.

720

Il y aurait peut-être matière à regarder ça de plus près. Les impacts...

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

725

Début de la phrase à la page 6 : « L'usager croit à tort [...] »

Fin de la phrase à la page 6 : [...] qui attirent des visiteurs. »

730

Ce qu'on peut remarquer aussi, c'est lors des grands événements, les grands stationnements tels que Chaussegros de Léry, Palais des Congrès qui est nouvellement bâti, Place d'Armes sont vides. Il y a des pistes de solutions par rapport à ça. C'est que les gens veulent se rendre directement sur les lieux de l'activité, mais il y a moyen de les diriger dans ces espaces de stationnement-là pour éviter, justement, la congestion ailleurs.

735

Donc signalisation à message variable, ce serait une des méthodes à envisager, indiquant en temps réel la disponibilité des places hors rue ainsi que leur localisation. Ça veut dire qu'on aurait un système électronique qui pourrait diriger l'automobiliste à certains endroits.

740

Le quatrième élément, le transport en commun.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 6 : «La problématique [...] »

Fin de la phrase à la page 6 : [...] sur le tracé nord. »

745

Là, évidemment, dépendamment d'où se situe le CHUM, ça peut jouer un impact aussi.

750

Donc la conservation du patrimoine passe par l'aménagement urbain, selon nous. Le travail est déjà amorcé avec les musées, les galeries commerçantes, les restaurants, les

hôtels et les autres lieux d'échange en ce qui a trait à la SDC. Ce sont des partenaires avec qui nous travaillons sur une base hebdomadaire.

755 La gestion du patrimoine; en somme, continuer d'encourager les initiatives de préservation, obliger une certaine rigueur par rapport aux propriétaires immobiliers et implanter une concertation entre les différents acteurs.

Là-dessus, je vous remercie de m'avoir écouté.

760 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est nous qui vous remercions. Hier, nous avons eu, j'imagine de vos amis, c'était l'Association des commerçants de l'Ouest du Vieux-Montréal.

765 Je voudrais vérifier avec vous si ma compréhension est bonne; c'est une Société de développement commercial, donc il a fallu que l'arrondissement Ville-Marie adopte un règlement sur le territoire d'application, puis ensuite il y a une taxe spéciale qui est incluse aux commerçants inclus à l'intérieur du territoire, ce qui vous donne un budget de fonctionnement?

770

M. THIERRY DEMERS :

Oui, exactement. Donc si on part de la *Loi sur les cités et villes*, ça permet à toutes rues commerciales ou à tous quartiers de se pourvoir d'une société de développement.

775

Au Québec, bon, il en existe entre 15 et 20, je crois. Il y en a deux très grandes, il y en a une qui s'appelle *Destination Centre-ville* qui s'occupe du centre ville de Montréal et celle de la SDC du Vieux-Montréal qui est la deuxième plus grande en termes de nombre de commerçants.

780

Et, évidemment, tout le processus de taxation se fait par l'entremise du Service des finances de la Ville de Montréal qui taxe, à même la facture de la taxe d'eau, les commerçants et les place d'affaires et c'est remis, à ce moment-là, à la SDC.

785

Notre budget est, bon, pour les huit premiers mois d'opération entre avril 2004 et décembre 2004, était d'environ 300 000 \$ et nous comptons sur un budget d'environ, d'un peu moins de 500 000 \$ pour l'année prochaine.

790

LA PRÉSIDENTE :

795 Est-ce que ce règlement-là permet aussi à l'arrondissement ou à la Ville d'investir sur le territoire de la Société de développement commercial, notamment dans des programmes d'amélioration de façades ou d'aménagement de mobilier urbain, et cetera? Est-ce que vous êtes au courant si ça facilite ce genre d'échange-là?

M. THIERRY DEMERS :

800 Je vous dirais à prime abord qu'il n'y a pas de balise ou de prémisses. Une SDC, il n'y a pas de *text book* comme tel, là, pour opérer une telle SDC.

805 Je sais que si c'était une proposition à faire et on passerait par un processus, à ce moment-là, de présenter ça au conseil d'administration d'évaluer la proposition et de voir les impacts économiques que ça pourrait avoir sur le quartier, selon les critères de base de notre plan stratégique et, à ce moment-là, prendre une décision sur la proposition.

LA PRÉSIDENTE :

810 Avant de passer la parole à mes collègues et pour rester dans un cadre un peu plus large, il y a plusieurs sociétés de développement commercial sur le territoire de l'île de Montréal, est-ce qu'il y a une fédération des SDC? Est-ce que les SDC échangent entre elles? Il y en a qui sont très vieilles, d'autres qui sont plus jeunes, qui ont des partenaires qui sont là, comme vous, depuis... Je veux dire, dans le Vieux-Montréal, il y a des partenaires qui sont là
815 de longue date, est-ce que les SDC se parlent entre elles? Est-ce qu'il y a une mise en commun des connaissances puis des façons de faire?

M. THIERRY DEMERS :

820 Effectivement. Il y a un organisme qui regroupe toutes les SDC. De là à dire que toutes les SDC contribuent à cet autre organisme qui englobe toutes les SDC, les anciennes SIDAQ telle qu'on les appelle, du Québec, je ne pourrais pas vous répondre à ça mais nous nous assoyons une fois tous les, je dirais, trois, quatre mois, pour échanger et voir s'il y a une possibilité de joindre nos efforts ensemble pour quelque question qui peut surgir sur le plan
825 provincial.

Et nous avons, tout récemment, déposé un mémoire – bien l'ensemble des SDC du Québec a déposé un mémoire pour... Là, j'oublie, j'ai un blanc de mémoire, là, mais c'était pour le développement économique, je crois, de la Ville de Montréal.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

835 Donc c'était probablement de la CMM, la stratégie de développement économique de la Communauté métropolitaine?

M. THIERRY DEMERS :

840 Exactement. Voilà, c'était dans ce cadre-là. Et donc c'était toutes les SDC de l'île de Montréal – excusez-moi, je me suis trompé tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

845 Il n'y a pas de problème. Je passerai la parole à madame Beudet.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

850 Merci. J'ai deux points que j'aimerais regarder avec vous. Vous parlez que le principe de valorisation, vous parlez beaucoup, en fait, dans votre mémoire, de valorisation, d'appartenance, de sensibilisation. Vous avez un volet qui est « Développement économique et culturel » et j'imagine que c'est au niveau du développement culturel de votre Association que vous parlez de valorisation, mais aussi de promotion.

855 On essaie de voir, dans un plan d'action et de mise en oeuvre, qu'est-ce que pourraient comporter les éléments ou les axes principaux de sensibilisation du public. Puis je me demandais si vous aviez fait une réflexion à ce niveau-là.

860 Pour vous, on voit dans votre mémoire que vous considérez, finalement, que la protection du patrimoine passe par l'aménagement mais il y a aussi quand même au niveau de la sensibilisation de la population de Montréal, est-ce que vous avez des éléments à apporter à la discussion et à la réflexion de la Commission à ce niveau-là?

M. THIERRY DEMERS :

865 Je vous dirais à prime abord que le Vieux-Montréal, c'est un peu le joyaux, c'est la porte d'entrée, si vous voulez, de tous les visiteurs, puis ça appartient aux Montréalais. Mais le Montréalais comme tel ne le connaît pas nécessairement, le Vieux-Montréal.

870 Donc ce serait, je vous dirais, par le biais d'un programme d'information, de sensibiliser d'abord et avant tout, le Montréalais. Il faut prendre en considération, dans une seconde étape, que le Vieux-Montréal reçoit 10 millions de visiteurs par année. Donc dans ce sens-là, c'est sûr qu'on met beaucoup d'accent sur le mobilier urbain et sur l'importance des infrastructures routières et tout ça, mais pour nous c'est la base, si vous voulez, pour faire
875 connaître Montréal. Et la carte postale de Montréal passe par le Vieux-Montréal.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

880 Parce qu'on entendait hier un de vos collègues, là, qui est venu faire une présentation – comme disait madame la présidente tout à l'heure – d'essayer de trouver des moyens d'avoir des gens qui viennent l'hiver et aussi de garder plus longtemps les touristes durant l'été.

885 Je pense que quand vous dites qu'il faut initier les Montréalais au Vieux-Montréal, vous avez raison, parce que je suis quand même de Montréal puis l'été dernier, j'ai fait une visite avec mon frère qui a travaillé dans le Vieux-Montréal puis il y a des immeubles que je n'étais pas au courant qui existaient.

890 Donc pour vous, est-ce que vous avez – on parlait de promotion tout à l'heure – est-ce que vous êtes impliqués, finalement, dans des activités de ce genre-là?

M. MICHAEL BANKS :

895 Oui. Qu'est-ce qu'on fait c'est que nous, on travaille beaucoup avec des intervenants culturels comme des musées; nous, on soutient souvent des projets que des musées veulent mettre sur pied, des événements culturels historiques et nous, on va donner un certain montant d'argent pour aider ces événements mis sur place dans le quartier du Vieux-Montréal.

900 Juste pour vous donner un exemple; on travaille présentement avec la Pointe-à-Callière pour travailler sur un plan d'action pour avoir un événement historique dans le Vieux-Montréal. Nous avons décidé de donner de l'argent pour la Symphonie portuaire.

905 On soutient des événements avec le Musée Marc-Aurèle Fortin, on travaille présentement avec Montréal Baroque qui veut, qui installe le projet de musique baroque dans les lieux historiques et patrimoniaux dans le Vieux-Montréal.

910 Comme ça, c'est ce que nous, on prend une certaine partie de notre budget pour soutenir des événements culturels et, en même temps, on l'utilise comme un outil pour donner une certaine visibilité pour ces événements culturels, pour que des Montréalais et les touristes peuvent savoir qu'il y a des choses à voir dans le Vieux-Montréal, sur le côté culturel, historique et nous, on donne des fonds pour soutenir ça.

915

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

920 Quand vous parlez dans votre mémoire que la Ville devrait soutenir adéquatement
des initiatives particulières, à quoi vous pensez exactement? Pourriez-vous apporter des
précisions? Là, c'est à la page 3, « qu'elles proviennent des propriétaires immobiliers, des
commerçants, des gens d'affaires ou encore des promoteurs d'événements » et ici, ça
regroupe beaucoup de choses, là, quand on parle de propriétaires immobiliers. Est-ce qu'il y a
des problématiques par rapport à des projets qu'ils veulent faire? Est-ce que vous, vous êtes
925 au courant de choses qui s'amorcent et que, finalement, les promoteurs abandonnent parce
que les normes sont trop sévères?

Est-ce que vous pourriez élaborer un petit peu plus sur ça?

M. THIERRY DEMERS :

930 Dans un premier temps, il y a énormément d'argent qui a été investi dans le Vieux-
Montréal puis tant du côté privé que du côté public, je dirais, dans les 10, 15 dernières
années.

935 On est presque rendus à un quartier qui est la volonté de bien des gens mais il ne faut
pas arrêter ce genre de programme-là au niveau de la Ville. Il faut dégager un certain nombre
de ces sommes-là pour poursuivre le travail qui a été amorcé et qui est presque terminé.

940 Je vous dirais le quartier international, par exemple. Ils ont fait la réfection autour du
Palais des Congrès et de l'édifice de la Caisse de dépôt. Ce projet-là se poursuit sur la rue
McGill. Il y a 12 M\$ qui sont investis sur l'artère principale, qui est une artère d'entrée pour le
Vieux, qui va, en fait, promouvoir le Vieux-Montréal parce que ça va désenclaver une partie
qui reste un peu neutre et pour accéder à l'ensemble du Vieux, si vous voulez.

945 Donc ces investissements-là, qui sont partagés par le privé et le public sont
importants. Donc dans ce sens-là, il faut continuer à travailler là-dessus.

950 Puis l'autre projet, moi, qui me vient à l'idée, c'est celui de monsieur Bouchard. La
Société du Havre qui a beaucoup de choses dans son projet, qui règlent un certain nombre de
problèmes, ne serait-ce que le transport en commun, la navette, si vous voulez, d'une station
de métro à une autre.

955 Donc malgré le fait que ce soit quelque chose de très ambitieux de la part de ces
gens-là qui essaient de promouvoir la Société, la Vision 2025 de la Société du Havre, je crois
qu'il y a beaucoup de choses là-dedans puis il faut se donner ces objectifs-là à long terme
pour, justement, faire de Montréal une ville internationale.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

Merci.

960

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Archambault?

965

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Oui. Dans votre mémoire, là, vous avez un tableau, vous avez quatre éléments que vous nous avez présentés. Est-ce que ça, ces éléments-là, c'est la SDC qui a développé ça pour en faire des propositions ou est-ce que c'est un projet conjoint que vous avez avec l'arrondissement ou avec d'autres partenaires?

970

J'aimerais que vous nous expliquiez un peu d'où ça provient, ça.

M. THIERRY DEMERS :

975

Donc le tableau, en fait les quatre tableaux, si vous voulez, c'est le travail, en fait, de concertation entre la SDC puis une firme qui s'appelle Trafix, qui a ses bureaux dans le Vieux-Montréal et puis, bon, le président de Trafix c'est Octavio Galella qui, lui, se spécialise dans ce genre de travail-là.

980

C'est un ingénieur civil, urbaniste, et lui porte un bagage d'environ 20 à 25 ans de ce genre d'étude-là. Et il nous a fait, bon, on a travaillé ensemble mais il nous a fait un tableau qui, en fait selon lui, est la direction que la Ville devrait prendre par rapport à toute cette infrastructure-là.

985

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Autrement dit, c'est la politique de la SDC en matière de confort, de sécurité, de circulation dans le Vieux-Montréal. Ça a été préparé pour vous par monsieur Galella; maintenant qu'est-ce que vous faites avec ça? Ce n'est pas vous qui allez commencer à élargir les trottoirs, là, est-ce que vous envoyez ça à la Ville? Parce que vous nous présentez ça à nous et on travaille au niveau d'une Politique de patrimoine, on est un petit peu loin de l'élargissement des trottoirs.

990

995

Est-ce que vous, de votre côté, vous avez des gestes pour mettre ça en oeuvre?

M. THIERRY DEMERS :

1000

En termes concrets, on le présente à l'arrondissement, qui est une chose qui a déjà été faite. On souhaite qu'il y ait le plus d'oreilles à l'écoute de ces demandes-là parce que plus on en parle, plus le mot circule, plus il y a des risques que ça se reproduise.

1005 Et je ne crois pas que, nécessairement, vous êtes si loin que ça parce que dans une politique de patrimoine, il faut d'abord et avant tout y accéder puis on le fait pour les Montréalais et les Montréalaises. Donc c'est intrinsèquement lié entre les deux.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

1010 D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1015 Vous parlez d'un projet de signalisation culturelle dans le Vieux-Montréal, ce qui me ramène à mon autre question, on est dans l'arrondissement historique, le ministère de la Culture et des Communications a donc son mot à dire, est-ce que vos propositions ont été présentées au ministère de la Culture et des Communications? Est-ce que vous avez reçu un bon écho de la Société de développement de Montréal aussi qui, je pense, gère une partie
1020 de l'enveloppe ou, en tout cas, une partie du financement qui est lié au statut d'arrondissement historique du Vieux-Montréal?

Ces partenaires-là, dans la gestion du Vieux, il y a l'arrondissement, il y a certains services centraux, il y a le Ministère, il y a la Société de développement de Montréal, est-ce
1025 que tout le monde est un peu au courant de vos démarches puis quel accueil est-ce que vous recevez?

M. THIERRY DEMERS :

1030 La SDM est au courant mais la SDM a copie de notre mémoire. M. Morel l'a fait déjà circulé à plusieurs personnes.

Au niveau du ministère de la Culture, les démarches n'ont pas été commencées encore mais c'est à venir. Nous sommes, nous faisons partie de la table de concertation du
1035 Vieux-Montréal, donc ça va, à travers cette table-là, ça va nous donner l'opportunité aussi d'en parler plus longuement.

1040 **LA PRÉSIDENTE :**

1045 Et le projet de signalisation culturelle, est-ce qu'il s'apparente à celui que monsieur Di Candido nous a présenté hier qui était lié à ce que j'appellerais, dans son vocable d'hier, de la signalisation de monuments historiques, c'est-à-dire les plaques commémoratives ou c'est autre chose dans votre cas à vous?

M. THIERRY DEMERS :

1050 Je dois vous dire, je vous avoue que j'ai lu son mémoire cet après-midi tard puis, non, disons que même s'il y a certaines idées qui se recourent, nous n'avons pas travaillé ensemble sur les deux mémoires.

1055 Ce que monsieur Di Candido propose, c'est vraiment au niveau des édifices. De savoir, bon, qui a érigé l'édifice, l'architecte qui a travaillé là-dessus, qui a vécu là. C'est une autre facette qui est complémentaire, je dirais.

LA PRÉSIDENTE :

1060 Et quel est votre projet? Pouvez-vous en parler un peu du projet de signalisation culturelle?

M. THIERRY DEMERS :

1065 Moi, de la façon que je le vois, c'est plutôt au niveau des musées et de tout l'aspect des institutions culturelles dans le Vieux-Montréal pour mieux faire leur promotion dans le fond.

LA PRÉSIDENTE :

1070 Je vous remercie beaucoup de votre présentation, ce fut fort apprécié. Je pense qu'on va prendre un petit deux minutes, question d'enlever le matériel informatique et donc dans deux minutes, nous allons recevoir les représentants, qui devraient être nombreux, des Ateliers d'Histoire de l'Est de Montréal. Merci à vous.

1075

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

REPRISE DE L'AUDIENCE

1080 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous invite à venir prendre place, nous allons continuer puisque l'horaire de la soirée est déjà chargé. Nous recevons donc les Ateliers d'Histoire de l'Est de Montréal. Comme présentateurs, j'ai monsieur Charbonneau et confrères. Alors j'aimerais que les
1085 confrères s'identifient pour fins de transcription.

Si vous êtes plus qu'un à parler, vous allez être obligés de vous passer le micro puis de vous identifier. Parce que quand c'est transcrit, si on n'a pas d'identification, on ne peut pas l'indiquer. Alors la parole est à vous. Bienvenue.

1090

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

Je vais présenter tout le monde. Je suis Réjean Charbonneau de l'Atelier d'histoire de la Longue Pointe, mes confrères Paul Labonne de l'Atelier d'histoire de Hochelaga-Maisonneuve; Claude Belzil, Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles et madame Michelle Simon des Amis de la Culture de Pointe-aux-Trembles.

1095

M. CLAUDE BELZIL :

Quand on dit qu'on représente l'Est de la ville, en fin de compte, madame Simon de Les Amis de la culture, son territoire c'est l'ensemble de l'arrondissement Montréal-Est, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles. Moi, je suis de l'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles, je représente le territoire ancestral de Pointe-aux-Trembles, ça inclut Montréal-Est actuellement et vous autres?

1105

M. PAUL LABONNE :

Alors Paul Labonne, Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est un organisme qui a 25 ans d'existence, qui est à cheval sur le patrimoine comme groupe en patrimoine mais également muséologie puisqu'il est un organisme qui a contribué à la fondation du Musée du Château Dufresne en 1999, lors de la réouverture. Donc nos locaux sont logés au Château Dufresne.

1110

Cela dit, on a un rôle de diffusion mais également un rôle d'acteur sur le patrimoine. L'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve a initié plusieurs projets de mise en valeur du patrimoine dans le quartier, notamment la restauration des grandes orgues de Saint-Nom-de-Jésus, projet de 650 000 \$.

1115

1120 Également, la mise en valeur des Bains publics de Montréal, qui a conduit au sauvetage de trois bains publics, alors on intervient directement sur le patrimoine et on a également des collections, dont la collection de Guido Nincheri, un des grands artistes décorateurs du Canada. Alors voilà.

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

1125 Eh bien pour situer un peu Longue Pointe, c'est le territoire qui se situe entre les deux territoires qui viennent d'être définis, c'est-à-dire entre, environ, la rue Viau et la rue Georges-V, qui constitue un petit peu un noyau villageois qui date de 1724, environ, la troisième paroisse de Montréal après la paroisse Notre-Dame, et dont le noyau villageois est disparu
1130 avec la construction du Pont-Tunnel, et c'est un des grands prétextes pour nous de reconstituer la mémoire locale.

M. CLAUDE BELZIL :

1135 Alors on va parler maintenant du projet de la Politique sur le patrimoine. Dans les faits, nous ne lisons pas le texte, nous allons tout simplement vous résumer un peu le contenu de notre mémoire. On s'est réunis rapidement et, compte tenu que l'échéance était assez courte, on a dû réfléchir vite et écrire encore plus vite, de façon à ce qu'on a constaté, nous autres, que la réflexion sur le patrimoine nous amène à reconnaître que, à chaque fois qu'il y a une
1140 question patrimoniale qui se questionne, nous remarquons que ça fait appel à beaucoup d'émotion.

Ça situe plus l'identification des objets, des lieux, des bâtiments, des documents et on s'est dit : dans le fond, ce qu'on constate dans l'exercice de notre activité qui prend bien de la
1145 place dans notre vie, c'est que ces éléments-là, ce n'est que les gens du milieu qui sont capables d'identifier l'émotion par rapport à un bâtiment, un lieu, et cetera.

Et nous, au fond, dans l'ensemble du rapport, par rapport à la Ville, par rapport au projet qui a été soumis par la Ville, nous ne nous reconnaissons pas tellement en tant
1150 qu'organisme lié au patrimoine et à l'histoire parce que la Ville semble en faire une vision centralisée alors que nous, nous constatons que la Ville de Montréal, c'est le résultat de l'accumulation de plusieurs villes, de plusieurs milieux de vie.

1155 Alors nous autres, actuellement, lorsqu'on a un problème ou un bâtiment qui est mis en danger, c'est difficile d'avoir cette sensibilité-là dans l'ouest ou dans le nord de la ville. C'est seulement les gens qui vivent dans le quotidien dans ce milieu-là.

1160 Alors toute l'identification des éléments du patrimoine, on pense, nous, que ce sont nos organismes qui sont les mieux placés. L'expertise, finalement, en termes de patrimoine et d'histoire, relève, d'après nous, de nos organismes locaux.

Et dans ce sens-là, la Ville propose un réseau où les organismes se retrouvent pour développer avec la Ville des partenariats et notre réflexion nous amène à constater que la fragilité de nos structures ne peut pas faire un réseau plus fort avec des morceaux faibles.

1165 Alors nous autres, ce que nous demandons là-dedans c'est de reconnaître cette expertise locale qui permet d'identifier les éléments patrimoniaux de notre milieu, ceux qui sont signifiants pour notre milieu et ce n'est pas une vision touristique. Parce que nous autres, ce que nous constatons à terme, c'est que plus les gens mettent en valeur et ont réussi à protéger les biens qui sont signifiants pour eux, c'est souvent ces gens-là qui vont choisir de continuer à demeurer à Montréal parce que la ville leur ressemble.

1170

Alors dans ce sens-là, nous, ce que nous demandons finalement, c'est qu'il y ait une structure de soutien financier – eh bien oui! – pour les organismes tels que le nôtre. On le retrouve à la Ville de Montréal dans différents programmes.

1175

Il y a les Échos Quartiers, il y a la sécurité en milieu urbain par le programme Tandem, la Ville soutient les organismes qui développent de l'expertise en matière d'écologie ou en matière de sécurité en milieu urbain.

1180

Alors si la Ville veut se donner une politique en matière de patrimoine, nous sommes prêts à collaborer avec des organismes qui existent déjà, mais il y a des quartiers qui n'ont même pas encore ces organismes-là en place, donc la Ville devra faire des efforts pour initier, dans chacun des arrondissements, un soutien financier pour permettre d'enlever cette précarité-là d'expertise.

1185

Notre cheminement à chacun, on l'a vu, on met beaucoup de passion au début et après un certain nombre d'années, pour toutes sortes de raisons, on s'en va et, comme on dit en français « ça fouare là ». Alors peut-on construire un réseau avec des structures comme ça? On ne pense pas.

1190

Ça fait que, en gros, nous, ce qu'on résume c'est à peu près ça que vous retrouvez dans la lecture de notre mémoire.

M. PAUL LABONNE :

1195

Alors Paul Labonne, je vais poursuivre la présentation. Ce que je vous propose c'est plus d'évoquer quelques principes directeurs qu'on retrouve dans le mémoire. On ne vous fera pas la lecture intégrale puisqu'il y a d'autres groupes.

1200

D'abord, on doit féliciter la Ville de Montréal de mettre en branle une Politique du patrimoine. Je pense que c'est avant-gardiste au Québec et on doit vous féliciter pour cette initiative.

1205 Cela dit, le premier principe directeur c'est la reconnaissance des haut lieux du patrimoine de la Ville. Donc, la Ville a un patrimoine qui est diversifié et qui est étalé dans l'espace. On pense, entre autres, au noyau villageois effectivement de Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies.

1210 Donc pour nous, le patrimoine est multiple à Montréal, il est plus réel et en ce sens-là, je pense que ce n'est pas lié à une seule partie du territoire; c'est l'ensemble de l'île qui constitue le patrimoine et c'est les différentes périodes historiques également.

1215 Les noyaux villageois réfèrent plus au régime français, 18^e siècle, alors que, bon, les quartiers comme Hochelaga-Maisonneuve, St-Henri sont plus liés à la période industrielle. Donc, c'est des morceaux importants de l'histoire de Montréal et de ne pas inclure les quartiers de Montréal et les anciens noyaux villageois, à mon sens, serait une grave erreur et une grosse lacune.

1220 Ensuite, deuxième principe directeur, c'est d'encourager la professionnalisation des organismes en matière de patrimoine. Je pense que ce sont des organismes qui recèlent de beaucoup de ressources, ressources humaines mais également de collections, de savoir également. Alors ce sont des organismes qui devraient être mis à contribution dans la constitution d'un réseau patrimonial.

1225 Alors ce ne seront pas que des chiens de garde, ce sont aussi des acteurs qui peuvent initier des éléments de restauration – on en a fait état tantôt avec la restauration des grandes orgues à Saint-Nom-de-Jésus. Les groupes en patrimoine peuvent favoriser la concertation au niveau local et faire en sorte que tout un quartier se mobilise pour sauver des bouts de son patrimoine.

1230 Voilà. Troisième principe directeur, le soutien au fonctionnement. À l'heure actuelle, le seul financement pour les organismes en patrimoine est le programme d'assistance aux organismes en matière de patrimoine qui est dans l'entente cadre Ville - ministère de la Culture et on a, disons pour les projets, 10 000 \$, quand on a le maximum de la subvention.

1235 Alors imaginez avec 10 000 \$ faire fonctionner un organisme et en plus réaliser le projet, puisque le financement n'est que pour les projets et non pas pour le fonctionnement. Et on trouve que, bon, le milieu des arts et lettres est bien structuré, le CALQ, et on se demande pourquoi le milieu du patrimoine ne pourrait pas jouer d'une structure équivalente où on pourrait financer les organismes au fonctionnement et au projet.

1240 Alors je pense que le patrimoine mérite, je pense, d'être soutenu au même titre que les arts et les lettres. Nous y croyons, nous faisons carrière dans le patrimoine, alors on croit que, oui, il y a possibilité d'évoluer dans ce milieu.

1245 Autre point, la décentralisation des investissements. Je vais vous lire, c'est à la page 4 du mémoire c'est :

Début de la phrase à la page 4 : « Décentraliser les [...]

Fin de la phrase à la page 4 : [...] des Communications. »

1250

 Ce qu'on dit, par contre, c'est que tout ce qui a trait aux mesures de protection du patrimoine, on considère que ça devrait rester la responsabilité de la Ville centre.

1255

 Donc voilà, j'ajoute ce petit élément au paragraphe de la page 4. Donc tout ce qui est plus des investissements et des éléments de diffusion, on propose de décentraliser mais non pas de décentraliser au niveau des mesures de protection. À mon sens, ça devrait être la Ville centre qui continue à appliquer des mesures de protection. Ça, c'est très important. On parle plus de décentraliser des investissements.

1260

 Voilà. Autre point, procéder le plus rapidement possible à l'inventaire au niveau du patrimoine religieux – c'est à la page 7 du mémoire. Je vous lis intégralement le paragraphe :

Début de la phrase à la page 7 : « Procéder le plus [...]

Fin de la phrase à la page 7 : [...] un franc succès. »

1265

 Ça, c'est au niveau du patrimoine religieux mais on pourrait appliquer ça également aux autres éléments du patrimoine. Donc ce serait important de faire des inventaires au niveau des quartiers et des arrondissements pour éviter d'avoir à gérer du cas par cas quand il y a des démolitions, un peu comme la Canadian Steel Foundry.

1270

 Bon, il n'y a pas eu de réflexion sur ce bâtiment industriel et, là, quand on parle de démolition, bien on se ramasse à dire, bon, ce qui est très patrimonial, hautement patrimonial, semi patrimonial. Alors s'il y avait une espèce de consensus au niveau des communautés pour dire : voilà ce que nous considérons comme patrimonial, bien au moment des démolitions, il y aurait un consensus pour dire : voilà, ceci ne doit pas être démoli.

1275

 Et la même démarche s'applique au niveau du patrimoine religieux. S'il y avait une espèce de grille, comme il s'est fait à Québec, où on est capable de donner un pointage pour les églises les plus significatives, alors on ne serait pas en train de se demander : est-ce que cette église-là va servir de condo ou elle va servir de ceci, cela.

1280

 Alors je pense qu'il serait temps qu'on organise le patrimoine à l'aide des inventaires.

1285

 Voilà deux écueils, à notre sens : le premier écueil, ce serait de privilégier un pôle plus qu'un autre. Comme je le disais tantôt, je pense que ce qui fait la force de Montréal, c'est la diversité et la richesse de son patrimoine. Alors le fait de privilégier un secteur au détriment

des autres, je ne sais pas si c'est une bonne idée à long terme. Ce qui fait la richesse de Montréal, bien c'est sa période française, industrielle... Alors je pense que c'est l'identité de la ville au complet.

1290

Deuxième écueil, c'est de considérer le patrimoine uniquement par la loupe de la valeur marchande. Le patrimoine, c'est aussi une valeur identitaire, communautaire et éducative. Alors si on investit dans le patrimoine uniquement pour les retombées économiques que ça procure, je pense qu'on va à l'encontre de l'esprit de l'UNESCO.

1295

Alors l'UNESCO a protégé le patrimoine mondial, alors je ne pense que c'est la Banque mondiale qui fait la protection du patrimoine, c'est l'UNESCO qui est un organisme culturel. Alors je pense que oui, pour la valeur potentielle économique du patrimoine, c'est clair, mais on ne doit pas oublier les autres facettes.

1300

Enfin, je terminerai avec une problématique un peu spéciale, celle du Château Dufresne qui n'apparaît pas, d'ailleurs, dans les bâtiments municipaux de la Ville au niveau des musées.

1305

Il y a une Corporation qui gère le musée comme tel et le bâtiment appartient à la Ville de Montréal. Alors nous, on recommande donc dans le cadre d'une Politique du patrimoine, d'intégrer davantage le Château Dufresne au réseau muséal municipal de la Ville et éventuellement donc, c'est ça, d'en faire un peu le cheval de bataille pour la promotion du patrimoine de l'Est de Montréal. Donc d'élargir la vocation du Château Dufresne, non seulement Hochelaga-Maisonneuve, mais également pour l'ensemble du territoire de l'Est.

1310

Et en ce sens-là, ça va prendre des sous pour donner de l'envergure au musée. Je pense qu'il le mérite puisque, bon, vous connaissez l'importance du décor intérieur de Guido Nincheri et en ce sens-là, un des prochains dossiers de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve sera la mise en valeur du studio Nincheri qui est situé sur le boulevard Pie-IX et qui sera sans doute complémentaire au Château Dufresne, puisque le Château est son oeuvre profane, à Nincheri, alors que son studio de vitrail, le plus ancien d'ailleurs du Québec, va permettre de mieux faire connaître son oeuvre religieuse.

1315

1320

Alors voilà. Donc il y a beaucoup de programmes, beaucoup de choses à mettre en branle. Voilà, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1325

Merci.

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

1330 Je voulais juste compléter un petit aspect. Dans la reconnaissance de l'expertise de nos organismes comme intervenants en matière de patrimoine local, une des recommandations dans le mémoire c'est de former le personnel qui travaille, le personnel des arrondissements qui travaille sur ces territoires-là parce que leur méconnaissance historique et patrimoniale fait parfois faire des choses qui nous bousculent un peu et, comme Paul l'a souligné tantôt et Claude, actuellement nous n'avons pas nécessairement les moyens d'intervenir. La communication n'est pas toujours facile à cet égard.

1335 Alors voilà, c'était une de nos recommandations.

Mme MICHELLE SIMON :

1340 Je vais me permettre d'ajouter; au niveau de la reconnaissance de notre patrimoine construit dans nos arrondissements et à la Ville de Montréal, présentement il n'existe pas de carte officielle dans chaque arrondissement représentant nos sites historiques. Les sites historiques reconnus par la valeur historique du grand Montréal ou de notre histoire canadienne et québécoise mais aussi par les sites historiques reconnus par l'histoire des citoyens du quartier. Les gens qui ont vécu.

1345 On va prendre chez nous un exemple : on a un très vieux moulin, c'est le seul qui existe maintenant parce qu'il faut dire que Pointes-aux-Trembles est la deuxième plus vieille paroisse et, bon, il y a des fouilles qui devraient être faites mais, bon, le financement, les paliers de gouvernement, autre et autre ne sont pas forcément en avance.

1350 Nous avons la Coulée Groulx, où il y a eu une bataille avec les Indiens et tout ça – la Maison Beaudry, qui est une maison historique – et tout ça n'apparaît pas forcément dans les cartes officielles qui ont été faites avec le nouveau plan d'urbanisme qui a été proposé et à ce niveau-là, nous l'avons aussi souligné.

1360 Et ce qui serait important c'est que chaque arrondissement ou chaque quartier ait vraiment une carte définie de tous ces monuments historiques, patrimoniaux : maisons, constructions, musées, monuments historiques, couvents, tout ce que vous voulez, et reconnus vraiment par les organismes et les citoyens, en collaboration avec les citoyens, et en plus, que ça serve d'archives. Que tout ça soit dans les bibliothèques de chaque arrondissement pour que tout le monde puisse les consulter et que ça fasse partie de l'éducation populaire de nos jeunes qui vont consulter les bibliothèques et tout.

1365 On a un côté éducatif qu'on ne fait pas de notre histoire et de notre patrimoine et ça, je peux vous dire que quand on arrive dans un pays puis dans une ville, quand on habite dans un quartier, quand on choisit un quartier, on se fonde au quartier par son histoire. Et c'est comme ça qu'on s'intègre et ça, ça nous manque profondément. Merci.

1370 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors merci à vous tous de votre effort collectif, c'est fort apprécié, on était très impressionnés d'avoir un mémoire par quatre sociétés d'histoire où leur équivalent. Je ne sais pas si vous êtes vraiment des Ateliers d'histoire et des Amis de la culture, et cetera.

1375

Avant de passer la parole à mes collègues, j'aimerais peut-être... Il y a un élément qui ressort très fort de votre mémoire, c'est la décentralisation. Vous avez fait une nuance dans votre présentation ce soir pour le volet « Protection ».

1380

Pendant la période, la première partie de l'audience publique où les gens pouvaient s'informer sur le projet de politique, on nous a dit à plusieurs reprises que chaque arrondissement serait, de façon très rapide ou incessante, mis sur le site Internet, des cahiers d'arrondissement qui, justement, constituent une forme de répertoire des lieux d'intérêt historique ou patrimoniaux.

1385

Et il y a aussi, en annexe, en document connexe au Plan d'urbanisme, des listes d'inventaire qui sont complémentaires à des cartes qui identifient des secteurs d'intérêt patrimonial. Je me demandais – puis évidemment chaque arrondissement est responsable, s'il le souhaite, d'élaborer un chapitre d'arrondissement qui est en annexe au Plan d'urbanisme.

1390

Donc ma question c'était : est-ce que ce corpus-là d'informations qui est essentiellement de nature de l'inventaire et des mesures de protection qui sont associées à cet inventaire-là du milieu bâti, vous en avez pris connaissance ou vous souhaitez le faire ou vous êtes à la veille de le faire et si c'est le cas, est-ce que ce sont des outils dans vos activités à vous comme organismes auprès des communautés?

1395

M. PAUL LABONNE :

1400

Disons qu'on fonctionne avec les deux parties de la ville : la ville centre et les arrondissements. On a des relations étroites avec, disons, les deux parties. En ce sens-là, oui, bien sûr, on travaille au niveau des arrondissements. Sauf que c'est quand vient le temps de passer aux actions, de carrément travailler à la préservation et à la promotion de ce patrimoine-là, qu'on ne sent pas toujours qu'on est outillé pour le faire.

1405

On apprend souvent que les bâtiments vont être fermés, notamment au niveau du patrimoine religieux, parce qu'on est en contact avec les paroisses. Alors souvent, on est les premiers alertés parce que les paroisses nous appellent ou, bon, on a vent des choses et c'est comment arriver à structurer et non plus être dans une approche défensive mais plutôt proactive pour pouvoir arriver à structurer le milieu puis dire : bien, il y a des choses qu'on ne veut pas, qui tombent.

1410

1415 Je pense, par exemple, à la tonnellerie sur la rue Notre-Dame en face de la
St.Lawrence Sugar, Sucre Lantic, on sait qu'avec l'élargissement de la rue Notre-Dame, la
tonnellerie va sauter. Alors on sait qu'il y a des bâtiments qui sont critiques à l'heure actuelle,
alors c'est plus cette démarche-là, comment faire pour dire : bon, bien arrêtons la démolition
ou stoppons la démolition.

1420 Dans le cas de Hochelaga-Maisonneuve, on connaît très bien le patrimoine parce
qu'on intervient directement sur les bâtiments, donc on a une bonne idée des bâtiments. Je ne
suis pas sûr que ça prenne nécessairement un inventaire mais c'est plus d'arriver à
convaincre l'arrondissement de dire : bien ça, ça a une valeur patrimoniale et il ne faudrait pas
y toucher.

1425 Et le problème, le patrimoine industriel n'est pas toujours le patrimoine le plus prisé,
disons, et il y a des catégories de patrimoine qui sont plus difficiles à faire reconnaître la
valeur patrimoniale.

1430 Je pense que la problématique à l'heure actuelle est plus là. Et au niveau du
patrimoine religieux, parce qu'on a des églises hautement patrimoniales qu'ils veulent fermer,
et ça c'est pour les prochains mois, les prochaines années. Alors ça, ça m'inquiète
profondément que l'Église St-Clément-de-Viauville ferme. Je trouve que c'est un non sens, là.
C'est une oeuvre majeure de Joe Venne, bon, là, on est dans l'ordre de choses qui ne seront
pas acceptables.

1435 Alors dans ce sens-là, oui, il y a des outils, il y a des instruments mais c'est comme je
vous dis, de passer de la position défensive à une position proactive où on est capable de
planifier un peu ce recyclage de bâtiments là et non pas d'attendre que, bon, le bâtiment
ferme et, là, c'est la panique dans le quartier ou dans les territoires.

1440 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, ma question c'était : en quoi la décentralisation va vous aider dans le sens de
l'action que vous souhaitez? Est-ce qu'il y a un lien ou j'ai mal lu?

1445 **M. PAUL LABONNE :**

1450 C'est essentiellement financier quand on parle de décentralisation. Il y a énormément
de ressources qui sont affectées dans le coeur de la ville, notamment au niveau de l'entendre
cadre MCCQ - Ville de Montréal, et ce qu'on dit c'est qu'il ne faut pas oublier les quartiers de
Montréal.

1455 C'est plus au niveau, disons, des investissements qu'on pense qu'il doit y avoir une meilleure répartition. Maintenant, au niveau de la mise en valeur du patrimoine, à l'heure actuelle il y a des choses extrêmement intéressantes avec le service d'urbanisme, notamment l'opération patrimoine architectural populaire dont participent les Ateliers d'histoire de l'Est. Alors ça, ça doit rester.

1460 Alors ce n'est pas là, je pense, où il doit y avoir une décentralisation. Je pense que c'est essentiellement au niveau des investissements en patrimoine et pour les groupes et aussi pour la restauration de bâtiments ou d'aménagement de places publiques, bien qu'on doive féliciter la Ville de Montréal d'avoir réaménagé le boulevard Morgan autour du marché, qui est un aménagement exemplaire.

1465 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, je veux être bien sûre d'avoir compris ce qu'il y a dans votre mémoire, cette volonté de décentralisation, je la traduirais par une volonté d'avoir une équité sur le plan géographique, tenant compte d'inventaires, je dirais, sur l'ensemble du territoire. Comme le patrimoine religieux, vous l'avez dit tout à l'heure, il faut compléter les inventaires, prioriser puis ensuite agir de façon équitable. Est-ce que c'est ce que je comprends de votre...

M. PAUL LABONNE :

1475 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

1480 Merci.

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

1485 Et je compléterai aussi, au niveau de la diffusion du rôle, aussi, de transmission de la connaissance que les Ateliers se sont données comme mission aussi.

Ce n'est pas seulement au niveau de l'inventaire patrimonial et sa protection et sa mise en valeur, c'est aussi comme – bon, je me répète, là, mais c'est au niveau de la transmission du rôle d'animateur que nous sommes sur le terrain.

1490 Et pour ça, je voulais compléter ce que Paul a dit tantôt, au niveau de la communication aussi. Ça prend une structure de communication entre l'arrondissement et les organismes en tant que partenaires. C'est écrit dans les politiques d'urbanisme et du projet de Politique du patrimoine. Mais il faudrait que ça se concrétise aussi en quelque part.

1495 Parce que, comme Paul le soulignait tantôt, on a beau avoir un inventaire mais lorsqu'on apprend par les journaux que le bâtiment va être démoli demain matin, on fait quoi? Je prends l'exemple de la Canadian Steel Foundry, nous sommes intervenus par lettre auprès des autorités, on n'a pas eu de réponse. Ça fait qu'on se sent un peu impuissants. Voilà.

1500 **LA PRÉSIDENTE :**

 Monsieur Archambault?

1505 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :**

 Oui. Au niveau des arbitrages entre les arrondissements pour l'allocation des ressources, est-ce que ce serait fait sur un pro rata de population, de biens patrimoniaux, d'un mélange des deux? Avez-vous pensé à quelque chose là-dessus?

1510 **M. PAUL LABONNE :**

 Ça pourrait être un mélange des deux mais surtout, je pense à la valeur intrinsèque patrimoniale des secteurs. Je pense qu'il faut y aller aussi pour la mise en valeur du patrimoine. Donc je pense que restons sur une base patrimoniale. Ce qui est hautement patrimonial doit être soutenu, que ce soit à Pointe-aux-Trembles ou à Lachine ou à St-Laurent.

1515 Je pense que l'important c'est peut-être de décroisonner et de prendre conscience que le patrimoine montréalais, de toute façon, se reconnaît souvent dans les détails. Ce n'est pas souvent des grands ensembles parce que malheureusement, la Ville – malheureusement ou heureusement – a connu beaucoup de modifications, alors il ne reste pas tant d'ensembles intégraux de la période française. On est beaucoup dans des petits éléments, mais c'est l'ensemble de tous ces petits éléments-là qui, au fond, assure la qualité du patrimoine bâti de Montréal.

1520 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :**

 Dans votre mémoire, vous faites état d'un projet pilote en matière de patrimoine industriel et vous voudriez que la Ville choisisse un arrondissement – j'ai envie de demander à madame Simon étant donné qu'elle couvre tous les arrondissements de...

1530 **Mme MICHELLE SIMON :**

1535 Je couvre un arrondissement, Monsieur.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Ah bon. Je pensais que vous nous disiez que vous étiez...

1540

Mme MICHELLE SIMON :

Non, non. Moi, je suis de l'arrondissement, mon organisme mais moi aussi je suis de l'arrondissement Rivière-des-Prairies, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

1545

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Bien, vous pouvez quand même répondre à ma question. C'est comment est-ce qu'on choisirait cet arrondissement-là et puis qu'est-ce que vous envisagez comme projet-pilote?

1550

Peut-être que c'est monsieur Belzil qui voudrait...

M. CLAUDE BELZIL :

Bien voyez-vous, il y a deux ans, on avait, nous autres, avec tout le milieu industriel de Montréal-Est, voyant la disparition de beaucoup d'usines de traitement du pétrole brut – Esso est partie, Texaco, BP, et cetera, alors il y avait un know-how, une façon de faire qui était unique en Amérique, à cause du très grand froid. Et cette expertise-là a tendance à disparaître parce qu'il se fait de moins en moins de raffinement et plutôt de la transformation.

1555

Alors nous autres, on s'est dit : on va essayer de protéger ce qui reste, on va faire un centre d'interprétation. Et la Ville, cette année-là, a décidé de ne même pas nous soutenir dans la démarche de faire une étude de préfaisabilité.

1560

Alors on voulait mettre en valeur ce point-là parce que si on veut regarder l'aspect touristique, on pense que les touristes s'arrêtent au Jardin Botanique puis après, Montréal-Est, quand ils arrivent dans l'Est, ils pèsent sur le gaz parce qu'ils ont peur de la fumée.

1565

Alors nous autres, on cherchait un moyen de mettre en valeur cette richesse puis cette connaissance. Et quand on maîtrise bien la connaissance de l'utilisation du pétrole et la façon qu'il est utilisé, les gens peuvent voir de quelle façon, ils peuvent économiser les sous-produits qui sont générés là, la recherche qui se fait là, et cetera.

1570

De toute façon, pour vous donner un exemple, là, ça, ça aurait pu être un projet pilote. Il y en a également dans Hochelaga-Maisonneuve avec le parc industriel qui se fait détruire bout à bout, Angus, et tout.

1575

Alors au fond, on réagit par crise. Là, c'est d'alerter tout le monde, puis on crie au meurtre, là, bon.

1580 À notre avis, il faudrait que la Ville y aille de façon beaucoup plus rationnelle, que
calmement, on regarde ensemble, avec le milieu, les éléments signifiants dans chacun de nos
milieux. Et les citoyens, quand c'est signifiant, ils n'auront pas, ils ne sont pas fous, le monde
à Montréal, ils ont du bon sens. Ils sont capables de bien identifier les éléments qui sont les
plus signifiants dans leur milieu puis ceux sur lesquels ils n'attachent aucun intérêt.

1585 Et à ce moment-là, la Ville part gagnante avec cette approche-là. C'est ce que nous
voulons dire là-dedans.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

1590 D'accord. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1595 Madame Beudet?

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

1600 J'aurais plusieurs questions. Comme j'ai vu tout à l'heure, juste un mot « protection »
ça a changé tout le sens de votre mémoire par rapport à la décentralisation. Alors il y a des
choses que j'aimerais bien comprendre.

1605 Quand vous parlez du Château Dufresne, qu'il soit intégré de plein pied au réseau
muséal montréalais, je pense que les gens connaissent bien le Château Dufresne, j'aimerais
savoir qu'est-ce que ça apporterait de plus? Quand on a vu tout à l'heure les difficultés qu'ont
les musées, est-ce que ça avantagerait au niveau des subventions, et cetera?

M. PAUL LABONNE :

1610 Bien d'abord, vous vous rappelez sans doute, il n'y a pas si longtemps il était question
que les grands équipements culturels de Montréal soient financés non seulement par
Montréal mais par la grande région métropolitaine. Et, là, au niveau du Château Dufresne, il y
a un glissement qui vient de se produire; c'est maintenant l'arrondissement qui est
responsable, entre autres, du chauffage et de l'entretien de la bâtisse.

1615 Alors, là, au lieu d'aller vers un ensemble plus gros, on va vers un ensemble plus petit,
ce qui va à l'encontre donc du partage des ressources. Parce qu'on disait que, bon, cet
équipement, le Château Dufresne, est non seulement utile pour les gens de l'arrondissement
Hochelaga-Maisonneuve-Mercier mais pour tous les Montréalais.

1620 Alors vous voyez qu'en glissant du côté de l'arrondissement, c'est un poids énorme maintenant que l'arrondissement doit porter pour entretenir la bâtisse.

 Il y a une Corporation qui gère le Musée, la Société du Château Dufresne qui gère. Donc c'est la Société du Château Dufresne qui est appelée à mettre en valeur l'immeuble
1625 sous forme d'exposition et d'animation. Mais on se dit, si on veut vraiment donner toute l'envergure que ce Musée-là mérite, je pense que oui, il faudrait capitaliser les équipements culturels beaucoup mieux.

 Au fond, ce que McCord disait, c'est qu'il faut arriver à capitaliser nos musées pour en
1630 faire des institutions performantes qui vont pouvoir intéresser non seulement les Montréalais mais les touristes.

 Alors je pense que oui, on y gagnerait à pouvoir tenir des expositions d'envergure, un peu comme à l'époque du Musée des Arts décoratifs. Alors je pense qu'il faudrait arriver à ce
1635 niveau-là très bientôt et intégrer aussi le Musée du Château Dufresne avec le pôle Maisonneuve, donc le Jardin Botanique et les autres équipements municipaux qui sont là.

 Alors la bâtisse appartient à la Ville. Alors dans ce sens-là, je pense que la Ville est directement interpellée et ce qu'on propose de faire de ce Musée-là, c'est vraiment le navire
1640 amiral du patrimoine dans l'Est de Montréal. Et, évidemment, bon ça n'empêche pas qu'on aura à traiter des thèmes montréalais qui pourront intéresser tous les Montréalais mais on aimerait pouvoir intéresser davantage les gens de la pointe est. Je ne pense pas que c'est le cas actuellement.

1645 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

 Si on poursuit, en fait, dans cette page de votre mémoire où vous parlez aussi de l'importante contribution des organismes par la revitalisation des quartiers avec différentes activités que vous avez faites, qui maintenant sont devenues des activités qui sont reconnues
1650 sur l'île de Montréal, j'aimerais regarder avec vous si le lien avec le milieu des affaires, parce que, bon, certains d'entre vous, vous venez de Montréal-Est, on regarde nous, naturellement, des recommandations qui sont possibles au niveau du financement – on en a parlé un petit peu hier par rapport à des commandites – comment vous voyez ça, est-ce que c'est facile pour vous? Est-ce qu'il y a des difficultés? Quelles seraient les pistes de solution dans ce
1655 domaine-là?

M. PAUL LABONNE :

 En fait, le manque de financement public met à la merci les institutions muséales face
1660 aux commandites et au financement du privé. Dans le cas du musée du Château Dufresne,

ce n'est pas un secret de polichinelle que les locations constituent une part importante des revenus ce qui, à mon sens, compromet l'intégrité du bâtiment.

1665 Alors il y a une limite à faire des locations. Le but premier d'une institution muséale est d'abord de remplir sa mission de musée et non pas de louer pour des tournages cinématographiques et/ou d'autres activités de rentabilité. Et le manque de financement, et ce n'est pas que le Château Dufresne qui vit cette situation-là au niveau muséal à Montréal, là – je ne parlerai pas pour les autres institutions, je ne veux pas mettre personne dans l'eau bouillante ce soir – mais c'est une problématique.

1670

Alors je pense que le fait d'accroître le financement du privé, bien je pense qu'il n'y aurait plus de musée puis ce serait une salle de location, finalement. C'est rendu à ce point.

M. CLAUDE BELZIL :

1675

J'ai vécu l'expérience avec les pétrolières où j'ai réussi, après un an et demi de démarche, à les convaincre de participer au financement de l'étude de préféabilité que je vous parlais tantôt, d'un centre d'interprétation de la pétrochimie, et ce que j'ai constaté c'est que la plupart des grandes entreprises de Montréal ont leur Head office ailleurs : au Texas, en Angleterre, en Hollande, surtout en pétrochimie.

1680

Alors ce qu'on a, nous, à Montréal, dans l'extrême est, c'est des gérants d'usine. Donc ils n'ont pas le pouvoir de décider d'investir beaucoup. C'est des petits montants qu'ils donnent aux clubs de hockey, on essaie de leur enlever ça pour en donner un petit peu à nous autres, mais ce n'est pas... À mon avis, peut-être que la Ville pourrait regarder si à chaque fois qu'une entreprise s'implante sur le territoire de Montréal, s'il n'y a pas une contribution, une enveloppe patrimoniale. Parce que même plus tard, ils vont devenir peut-être un lieu patrimonial ayant une expertise unique.

1685

1690

Alors ce serait peut-être une source de financement à regarder entre autres.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

Merci.

1695

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

Excusez, est-ce que je pourrais compléter?

1700

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

1705

C'est qu'on n'est pas traditionnellement d'un grand mécénat ici au Québec. Alors à part les événements d'envergure internationale, le mécénat ne tarde pas à courir. Quoique pour la natation récemment ça a été un problème mais il reste que localement, nous, dans nos arrondissements, au-delà de la rue Viau, on essaie de faire connaître qu'il existe quelque chose.

1710

Mais toutes les entreprises qui sont dans ce coin-là, ça prend un genre de comment dire un plan de communication où on peut faire en sorte que ces gens puissent s'identifier à leur territoire puis avoir une certaine fierté. Et de là, d'investir dans la commandite. Mais encore là, tout ça est lié à la visibilité.

1715

Donc ça prend des événements quand même avec une certaine envergure. Ça fait qu'il y a tout un travail d'éducation à faire pour les cinq, dix prochaines années encore. Alors c'est pour ça prend... Et il y a un minimum; il y a un plancher en bas duquel on ne peut pas aller financièrement pour nous aider à essayer de développer cette « *terra incognita* » pour eux autres.

1720

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

1725

Quand vous parlez, dans un autre ordre d'idée, vous dites que vous recommandez que l'inventaire des sites archéologiques potentiels soit communiqué à vos organismes. C'est quoi le rationnel derrière ça?

1730

M. CLAUDE BELZIL :

Bien disons que l'expérience que j'ai vécue, moi, c'est qu'il a fallu qu'on fasse une démarche auprès de la Ville pour qu'il y ait un inventaire du potentiel archéologique dans ce qu'on appelle « Le Vieux Pointe-aux-Trembles », si on prend ça en particulier. Alors mais si on ne fait pas la démarche, ça ne se fait pas.

1735

Alors c'est comme si ce n'est pas important pour la Ville de connaître ce qui existe ailleurs en termes de potentiel archéologique. Et quoique je comprenne très bien que la structure de la Ville est très fragile elle aussi – je pense qu'il y a une seule archéologue, madame Mousseau, à Montréal, avec quelques personnes avec elle, pour l'ensemble du territoire; c'est irréaliste de pouvoir répondre aux besoins donc on sent qu'il y a beaucoup d'énergie vers le centre ville mais dès qu'on quitte le centre ville, qu'on va en périphérie, cette connaissance-là n'est pas... Sinon, c'est nous autres qu'il faut qui fassent la démarche pour essayer d'aller chercher des budgets.

1740

1745

Et l'expérience que j'ai vécue, moi, j'ai rencontré tous les citoyens avec mon équipe du Vieux Pointe-aux-Trembles, ils ont tous signé qu'ils étaient d'accord à ce qu'il y ait des fouilles dans leur cour arrière. Parce que la Ville, après qu'elle nous avait remis cette étude potentielle, on a vu les endroits qui avaient de l'intérêt pour procéder à une première cueillette d'informations, pour procéder éventuellement à des fouilles, et je suis arrivé avec les autorisations de chacun. Je suis allé au ministère de la Culture et des Communications et eux autres, ils ont regardé ça puis ils ont dit : bon, on va vous donner des nouvelles. Puis à chaque année, je relance puis il n'y a jamais d'argent, tout va au centre ville.

1750

1755

Alors au fond, un pan de notre histoire est encore caché dans le sol. On parle pour Pointe-aux-Trembles mais c'est vrai pour Rivière-des-Prairies, pour Hochelaga-Maisonneuve et dans ce sens-là, on pourrait, à ce moment-là, augmenter l'intérêt patrimonial en découvrant des informations particulières dans notre territoire.

1760

Alors on est loin de penser à l'impact touristique que ça va avoir à court terme mais nous, ça va enrichir le milieu. Et comme je vous disais dans le temps, les gens, ce qui les intéresse, c'est là où ils vivent, qu'est-ce qui s'est passé.

1765

Alors si ça, ça enrichit, tant mieux. Mais on ne l'a pas, cette information-là puis on n'a pas le budget puis on n'a pas cette préoccupation-là, à la ville centre, d'investir ou de partager une maigre assiette peut-être, mais au moins que chacun ait son tour.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

1770

En fait, si je comprends bien, ce n'est pas un inventaire, c'est une évaluation du potentiel archéologique qui a été reconnu chez vous. Mais comme c'est sur des terrains privés, ça n'a pas été fait comme étude. Voilà, d'accord.

1775

Le dernier point, quand vous parlez de la commémoration. Je pense que la Ville de Montréal, dans sa Politique, parle de certains points que vous soulignez ici mais vous, vous apportez quelque chose de plus précis qui est le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine dont on vient d'apprendre, là, que Longue-Pointe a disparu complètement.

1780

Est-ce que vous voulez que cet élément-là en particulier soit ajouté à la Politique? Parce qu'ils donnent des exemples mais ce n'est pas nécessairement exhaustif alors pour vous, j'aimerais savoir si vous considérez ça d'une importance telle que ça doit être cité dans la politique?

M. RÉJEAN CHARBONNEAU :

1785 La disparition de l'ancien noyau villageois de Longue-Pointe pour la construction du pont-tunnel n'est pas unique; il y a eu d'autres disparitions d'importance, surtout lors de la construction des infrastructures des années 60, les infrastructures routières.

1790 Et dans ce sens-là, on peut penser à l'échangeur Turcot, à l'autoroute Décarie, le boulevard Métropolitain. Donc je ne connais pas toutes les démolitions qui ont eu lieu mais il y a eu des démolitions importantes, des bâtiments importants, des éléments de la racine identitaire locale qui sont disparus. Et dans ce sens-là, nous autres on proposait qu'il y ait une commémoration en quelque part.

1795 Ça peut être fait, peut-être d'une façon artistique ou autre façon, on pourra y penser, mais la commémoration est importante pour permettre aux gens de retrouver aussi leur identité.

1800 Vous ne savez pas à quel point les gens qui sont déracinés d'une localité – moi, je me considère quand même jeune et je côtoie ces gens-là qui ont été déplacés puis ils se sont vraiment senti déracinés. Ça cause vraiment des problèmes humains.

Et dans ce sens-là, cette commémoration-là permettrait de resserrer le tissu, de contribuer à resserrer le tissu social d'une communauté.

1805 Je donnais l'exemple du pont-tunnel parce que je le connais bien, on travaille dessus, on fait de la recherche et tout ça, sauf qu'en archéologie, il n'y a aucune chance. Mais je donnais ça comme exemple, l'exemple concret par excellence, si on veut, mais il y en a d'autres tout autour de l'île.

1810 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

D'accord, merci.

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup tous les quatre de votre intérêt dans la Politique du patrimoine et j'espère que cet intérêt-là sera continu dans le temps et que la Politique vous aidera à le matérialiser. Bonne soirée.

1820 J'inviterais maintenant les représentants du Groupe des archivistes de Montréal. Et comme présentateur, j'ai le nom de madame Baillargeon. Si vous avez des accompagnateurs, ne vous gênez pas. Bonsoir, Madame.

1825 **Mme DIANE BAILLARGEON :**

1830

Bonsoir. Alors Mesdames et Monsieur les commissaires, le Groupe d'archivistes de la région de Montréal vous remercie de lui accorder le temps de présenter le mémoire qu'il a rédigé en réponse au projet de Politique du patrimoine déposé en 2004 par la Ville de Montréal.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1835

Début de la phrase à la page 1 : « Le GARM est un organisme [...]

Fin de la phrase à la page 5 : [...] qu'il ne l'est présentement.»

LA PRÉSIDENTE :

1840

Madame Baillargeon, je remarque que vous lisez votre mémoire en entier, nous en avons déjà pris connaissance. Je vous inviterais peut-être à présenter un résumé des propositions. C'est là-dessus, effectivement, que nous allons poser des questions. C'est surtout pour que les gens dans la salle puissent suivre le raisonnement du Groupe que vous représentez. Mais nous avons déjà pris connaissance, dans son libellé détaillé, de votre mémoire que vous avez soumis à l'avance, et nous vous remercions pour ça.

1845

Mme DIANE BAILLARGEON :

Parfait. Alors on est en venu, justement, à nos propositions particulières.

1850

Donc ce qu'on trouverait important, c'est d'intégrer de façon encore plus particulière, le volet des archives, le volet du patrimoine archivistique dans le projet de Politique de la Ville de Montréal.

1855

Ainsi, on a des points très précis qu'on voudrait faire rajouter à la page 18 du projet de Politique. On voudrait faire rajouter tous les aspects des archives des arrondissements; en ce moment, on ne parle que des archives du Greffe de la Ville de Montréal.

1860

On voudrait aussi, aux pages 44 et 46, lorsqu'on parle des grands partenaires de la Ville, que ce soit au niveau du Canada ou du Québec, d'ajouter les partenariats des Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada au niveau de la mise en place de moyens et de réseaux concernant le soutien au réseau d'archives montréalais.

1865

On voudrait aussi qu'on ait, à l'exemple des autres patrimoines, un secteur au niveau des archives. Donc dans la partie *La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire*, donc on voudrait ajouter un point : « Compléter les inventaires sur le patrimoine archivistique incluant ceux des arrondissements de Montréal. »

1870 On voudrait aussi, sous l'intitulée *La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire*, ajouter, comme pour les autres catégories, une section propre au patrimoine archivistique. À l'intérieur de cette section-là, on pourrait avoir plusieurs engagements, le premier se lirait comme suit :

Début de la phrase à la page 7 : « Constituer le corpus [...]

1875 **Fin de la phrase à la page 8 : [...] archives montréalaises. »**

Alors en conclusion, nous affirmons que la mémoire archivistique des Montréalais remonte à sa fondation, au 17^e siècle. En volume, comme en valeur monétaire, cette mémoire reste trop souvent méconnue du grand public.

1880

Les archives constituent trop souvent une partie discrète mais combien significative de l'héritage qu'une génération laisse aux suivantes.

Alors les archivistes montréalais sont heureux de donner une nouvelle dimension à leur rôle en l'inscrivant à l'intérieur d'un mandat patrimonial global qui l'amènera à travailler avec d'autres groupes, comme des archéologues, bibliothécaires, architectes, donc d'autres acteurs du patrimoine municipal.

1885

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1890

Début de la phrase à la page 9 : « Le projet de politique [...]

(L'INTERVENANTE TERMINE LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1895

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Madame Baillargeon. Évidemment, je vous invite à rester parce que nous avons quelques questions à vous poser. Avant de passer la parole à mes collègues, nous avons appris, dans le cadre de la présente consultation publique, qu'à la fois au niveau fédéral et au niveau du gouvernement du Québec, il y a une forme – et j'ai peut-être mal compris et vous serez là pour me corriger si c'est le cas – que les Centres nationales d'archives et les Bibliothèques nationales, aux deux paliers de gouvernement, ont décidé de faire une mise en commun de leurs effectifs, ressources humaines et matérielles.

1900

Comment est-ce que ça, ça se traduit? Quel est l'impact de cette décision-là sur le Groupe des archives que vous représentez? Est-ce que ça a un impact positif ou négatif? Est-ce qu'il y a des actions qui seraient, dans ce contexte-là, à privilégier, dans le contexte de la mise en oeuvre de la Politique du patrimoine de Montréal?

1905

1910

Mme DIANE BAILLARGEON :

1915

Au niveau de la fusion, il y a eu effectivement fusion au cours des dernières années, de Bibliothèque et Archives nationales du Canada, qui est devenue ce qu'on appelle BAC, maintenant, Bibliothèque et Archives Canada, et une loi vient d'être adoptée pour fusionner aussi les deux institutions qui étaient la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec.

1920

Alors au niveau de notre groupe, ça n'a aucun impact. Les gens que nous regroupons sont des gens qui travaillent dans les archives, dans des institutions publiques et privées, et ils vont continuer de se regrouper à cette même table pour travailler au niveau des archives.

1925

Si elle a un impact c'est que plutôt que maintenant travailler directement avec Archives nationales du Canada ou Archives nationales du Québec, nous allons travailler avec BAC et avec BANQ, avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

LA PRÉSIDENTE :

1930

Est-ce que, au niveau de la mise en oeuvre de la Politique du patrimoine, il y a un impact? Par exemple, est-ce qu'on pourrait s'imaginer qu'au niveau municipal, il serait bien de fusionner les activités bibliothécaires et les activités archivistiques puisque c'est ce qui s'est fait au niveau du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial?

1935

Mme DIANE BAILLARGEON :

Évidemment que la question va être toujours un peu tentante à ce niveau-là. Dans les diverses institutions, vous avez remarqué qu'on a parlé que ces organismes qui font partie du GARM, ceux qui sont dans les archives publiques, s'occupent à la fois des archives privées et de leurs archives institutionnelles.

1940

Les bibliothèques ne sont pas outillées dans les municipalités pour conserver des archives institutionnelles, pour gérer le cycle de vie des archives institutionnelles. Je ne veux pas ici vous donner un cours en archivistique, ce serait long et fastidieux, mais ce qu'il faut en comprendre c'est que les archives institutionnelles, ce sont l'ensemble des documents produits par un organisme dans le cadre de ses activités.

1945

1950

Ça produit des dizaines de milliers de documents par année et il faut avoir une formation particulière pour s'en occuper. Il faut avoir des locaux particuliers pour s'en occuper. Ces infrastructures-là ne sont pas celles qui sont actuellement données aux bibliothèques. Les bibliothèques ne seraient pas outillées pour prendre soin de ces documents-là.

1955

Là, on dirait à ce moment-là les archives définitives, les archives dites historiques. Il y a une tradition au Québec d'intégrer les archives, quel que soit leur cycle de vie, parce qu'on se dit : les archives commencent leur vie dans les bureaux, elles sont créées au jour le jour par les personnes, ensuite on les transfère dans des entrepôts, elles sont conservées pendant une certaine période de temps en phase, ce qu'on appelle, semi-active, et à un moment donné, il y en a un certain nombre qui doivent être éliminées et les autres vont avoir une deuxième vie, une vie, ce qu'on appelle les archives historiques; les chercheurs vont venir les consulter. Et ça a toujours été vu de façon, dans un continuum et ce sont les mêmes professionnels qui s'occupent des archives, quelle que soit leur étape de vie.

1960

1965

Lorsqu'ils ont fusionné les deux organismes, bibliothèque et archives, ils les ont fusionnés avec les professionnels et ce qui a été toujours important pour la communauté archivistique et bibliothécaire, c'est que les deux professions soient maintenues, les deux types de traitement soient maintenus distincts, donc c'est une mise en commun de ressources au niveau de la diffusion, au niveau de la conservation.

1970

Il y a, évidemment, pour eux, des projets qui peuvent être intéressants, des mises en commun. Il y avait déjà d'ailleurs à la Bibliothèque et Archives Canada, une mise en commun de ressources humaines et financières au niveau, par exemple, de la gestion des services informatisés, de l'embauche des employés, par exemple. Tout ça se faisait de façon centralisée, il y avait déjà une parenté.

1975

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'on peut penser que le volet moderne des archives qui est lié à la numérisation, entre autres, sera facilité par cette fusion entre archives et bibliothèque?

1980

Mme DIANE BAILLARGEON :

Si les budgets suivent. Je crois que la fusion est un mode d'organisation, la diffusion est un mode de diffusion, de communication des archives. On peut évidemment penser que la mise en commun de ressources peut aider dans ce secteur-là mais ce qui est très important, c'est aussi le respect des disciplines et le respect de la mise en contexte des archives.

1985

1990

C'est toujours très important et c'est pour nous, on est toujours un peu chatouilleux de cet aspect-là des choses. Un document d'archives, ce n'est pas un livre de bibliothèque, c'est plus complexe, c'est plus fragile. On entendait tout à l'heure des intervenants nous parler de la disparition d'un secteur de la ville avec la création du pont-tunnel, bien c'est les archives qui ont été créées au moment où ce milieu-là de vie était encore là qui vont pouvoir donner aux résidents actuels, une idée de ce que c'était, la ville, à ce moment-là.

LA PRÉSIDENTE :

1995

Ce sera leur troisième vie.

Mme DIANE BAILLARGEON :

Voilà.

2000

LA PRÉSIDENTE :

2005

C'est une question que je me permets de vous poser en toute naïveté, ça va peut-être révéler le peu de connaissance que j'ai dans ce domaine-là, mais les gens représentant le milieu des musées nous ont dit et nous diront encore qu'il y a un sous financement chronique de leur institution qui met en péril la conservation des collections existantes.

2010

Est-ce que la situation est la même au niveau de la conservation dans le domaine des archives?

Mme DIANE BAILLARGEON :

2015

Nous, on se compare toujours aux musées et aux bibliothèques en se disant qu'on est le parent pauvre. Alors imaginez! Si eux se trouvent en péril, nous, je ne sais pas quel qualificatif il faudrait trouver.

2020

Je pense que c'est presque une compétition de pauvreté. Tout le monde se dit : c'est nous qui sommes les plus pauvres, c'est nous qui avons besoin le plus de soutien... Mais c'est vraiment important, le problème au niveau des archives. Étant un peu, je dirais, le brut, on est moins visibles, on voit les produits qui sont faits avec les archives, on voit moins les archives.

2025

Alors comme j'ai déjà dit ailleurs, on va faire la queue pour voir la bijouterie mais pas la mine. Mais si la mine arrête de fonctionner, il n'y aura plus de bijoux dans la bijouterie. Alors si les archives arrêtent d'être préservées au départ, on ne pourra pas faire de produits de diffusion avec les archives.

2030

Mais ce n'est pas ça nécessairement qu'on va subventionner en premier. Lorsqu'on parle de 12 kilomètres de documents, vous comprenez les besoins en espace, en conservation, en conservation à air ambiant contrôlé. Quand on arrive avec des documents qui sont sur des supports plus fragiles, le papier, bon, c'est quand même assez robuste, même si on sait que le papier industriel chimique est beaucoup moins résistant que le papier des siècles passés, mais lorsqu'on arrive avec des documents informatiques, des documents sur support audiovisuel, des cartes et plans qui sont de très, très grande taille, ça prend des équipements spécialisés pour les conserver. Donc évidemment, c'est très coûteux.

2035

LA PRÉSIDENTE :

Madame Beudet.

2040 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

2045 Oui, j'aurais deux points à discuter avec vous. Dans votre mémoire, vous dites – je ne sais pas si j'ai bien compris mais vous parlez des fonds institutionnels et privés conservés dans les arrondissements. Pour vous, est-ce que vous sentez le besoin qu'ils soient transférés soit à la grande bibliothèque ou à la Ville de Montréal ou quel est votre point exactement que vous faites?

Mme DIANE BAILLARGEON :

2050 Non. L'idée, ce n'est pas de centraliser des archives nécessairement à la ville centre. Les arrondissements possèdent des archives qui découlent de leur fonctionnement propre. C'est important que ça reste dans les arrondissements. Et il faut seulement en tenir compte lorsqu'on en fait l'inventaire, lorsqu'on parle et lorsqu'on a en tête les archives de la Ville de Montréal, c'est de se dire : ce n'est pas que les archives qui sont situées à l'Hôtel de Ville mais ce sont les archives qui sont situées dans tous les arrondissements.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

2060 En fait, c'est plus en termes de connaissance de ce qui existe.

Mme DIANE BAILLARGEON :

Oui, de connaissance, de mise en valeur, de protection, d'inventaire.

2065 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

2070 D'accord. On a reçu un document qui a été déposé, de la Direction du Greffe de la Ville de Montréal, qui indique que les activités de diffusion des archives et comment les personnes peuvent avoir accès à tous ces documents-là, j'aimerais que vous me parliez un petit peu : c'est quoi l'accessibilité, finalement, aux archives?

2075 On a eu, en première partie, une dame qui disait qu'elle voulait avoir accès à des documents, dans son arrondissement, qui existaient au départ à la bibliothèque. Vous avez parlé tout à l'heure d'une vie de document qui, finalement, aboutit même au recyclage de papier, semble-t-il, après certaines années. Pour elle, elle disait que maintenant que c'est rendu à l'arrondissement, elle n'y a plus accès.

Alors j'aimerais que vous nous expliquiez un petit peu comment ça fonctionne puis c'est quoi, les problèmes, puis c'est quoi les solutions.

2080

Mme DIANE BAILLARGEON :

De façon générale, les archives, si je vous passe un peu les trois phases de vie, au moment où elles sont créées, elles sont dans les bureaux et appartiennent aux unités administratives. Une fois que leur première utilité courante est terminée, si elles ont toujours une valeur administrative et qu'on veut les préserver pour un certain temps, on va les envoyer dans ce qu'on appelle des entrepôts, pour la conservation en phase semi active.

2085

Ces documents-là appartiennent toujours aux unités administratives et de ce fait ce n'est que l'unité administrative qui l'a produite qui peut y référer, sauf si elle donne l'autorisation à d'autres personnes.

2090

Ensuite, si le cycle de vie fait en sorte que ce document-là a une valeur historique, il va ensuite être envoyé vers des salles de consultation, enfin il passe à la phase historique et, là, tous les citoyens peuvent avoir accès aux archives.

2095

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

Donc c'est la deuxième phase où le citoyen peut avoir des difficultés?

2100

Mme DIANE BAILLARGEON :

Oui. Parce que le document, c'est comme, par exemple, les documents qui sont préparés ce soir, vous en avez besoin pour continuer la consultation et aux termes, lorsque le rapport sera déposé, vous pourrez prendre ces archives de cette consultation publique là et vouloir les conserver pour un an ou deux, pour dire, bien, on va voir un peu, le temps de mettre en place la Politique. On va le conserver pendant un an ou deux ou en phase semi active et, là, ça va encore appartenir seulement à l'unité qui a produit le document. Ensuite, il sera envoyé vers les archives historiques.

2105

2110

Et au moment où les documents sont en phase semi active, quelqu'un peut en faire une demande et, là, on va demander à l'unité : est-ce que vous êtes d'accord pour le laisser consulter? Et s'il n'y a aucun problème, le public va y avoir accès. Mais c'est comme lorsque vous déposez votre argent à la Banque, ce n'est pas parce qu'on le met dans une voûte qu'il ne vous appartient plus. Il vous appartient toujours et donc les services d'archives ont la responsabilité de demander l'autorisation de l'organisme producteur pendant cette période de semi activité.

2115

2120 Une fois qu'ils sont devenus inactifs, à moins que l'accès ne soit régi par la *Loi sur l'accès aux documents publics et la protection des renseignements personnels* donc il y a des clauses qui font qu'on ne peut pas donner accès pendant un certain moment mais ça, c'est vraiment des exceptions. La grande, grande majorité des documents sont totalement accessibles.

2125 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

2130 Merci. Il y a un autre point. Vous parlez de patrimoine archivistique. En général, on considère toujours les archives sur le patrimoine mobilier, là, je ne veux pas rentrer dans un exercice de définition, mais on se demandait si en donnant un titre spécifique comme ça, c'est plus facile, par exemple, d'avoir des subventions ou est-ce que c'est une reconnaissance qui est importante pour le milieu des...

Mme DIANE BAILLARGEON :

2135 Absolument. Pour les archivistes, c'est important de reconnaître le patrimoine archivistique, les archives, comme un patrimoine spécifique du patrimoine mobilier.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

2140 D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

2145 Monsieur Archambault?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2150 Oui, deux petites questions. La première, je ne veux pas lancer le débat sur les PPP mais je voyais dans la liste, qu'il y a des organismes, vous regroupez des publics, des privés, puis ça a l'air de très bien fonctionner. Est-ce que c'est un organisme d'individus ou d'organismes?

Mme DIANE BAILLARGEON :

2155 Alors le Groupe d'archivistes de la région de Montréal est un organisme, je dirais, un peu virtuel, dans le sens qu'il n'a pas de personnalité juridique. Alors c'est un regroupement volontaire qui fonctionne depuis 1982. Ce sont des personnes qui représentent des organisations. Donc ce sont des archivistes qui proviennent de la Ville de Montréal, de l'Université de Montréal, d'Hydro-Québec... Bon, les 22 organismes que j'ai regroupés, que j'ai énumérés dans le mémoire.

2160

Donc ce sont ces gens-là et qui ont tous, comme dénominateur commun, de s'occuper d'archives privées. Certains viennent d'organismes publics, d'autres viennent d'un organisme privé, mais tous s'occupent d'archives privées.

2165

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Donc les archives de l'organisme.

2170

Mme DIANE BAILLARGEON :

Les archives privées, ça peut être des archives d'un organisme privé ou des archives non institutionnelles d'un organisme public.

2175

Par exemple, pour la Ville de Montréal ou l'Université de Montréal, ce qui est important pour le GARM, ce sont les archives autres que les archives de l'Institution. Donc autre que les archives de la Ville et les archives de l'Université, alors toutes les archives qu'elles acquièrent de sources externes.

2180

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Ah bon, d'accord. Comme conservateur de ces archives-là.

2185

Mme DIANE BAILLARGEON :

Oui.

2190

O.K., c'est ça. Dans un autre ordre d'idée, pour reprendre ce que vous avez expliqué tout à l'heure, vous avez mentionné qu'il y a comme une espèce de règle de temps après laquelle peu importe le type d'archives, n'importe qui peut avoir accès à ces archives-là.

2195

Par exemple, une municipalité, si quelqu'un veut se refaire le Château Dufresne, par exemple, il pourrait aller à la Ville et puis demander de prendre les plans du Château Dufresne pour les consulter.

2200

Mme DIANE BAILLARGEON :

Oui, effectivement. C'est comme ça que ça fonctionne. Évidemment, il peut y avoir aussi des archives qui ont été mises sur un autre support pour en faciliter la diffusion, sans avoir recours aux originaux. Donc il y a des programme, soit de numérisation ou soit de

microfilmage. Il y a de plus en plus, dans les services d'archives, des produits numérisés directement accessibles par Internet.

2205

Alors ça, ça se fait de plus en plus et c'est d'ailleurs dans ce cadre-là que le GARM avait proposé un projet de portail Internet pour l'ensemble des archives du territoire de Montréal.

2210

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Ça va, merci.

LA PRÉSIDENTE :

2215

Madame Baillargeon, qu'est-ce qui arrive des archives du mouvement associatif, finalement, des organismes à but non lucratif qui sont très nombreux à venir témoigner devant nous, des sociétés d'histoire, des sociétés généalogiques, des sociétés qu'on appelle du patrimoine d'expression ou de l'art vivant, qui ont toutes sortes de collections dont ils sont

2220

dépositaires eux-mêmes.

Est-ce que, par exemple, vous avez une fonction de support technique auprès de ces associations-là, est-ce que vous souhaitez le faire?

2225

Mme DIANE BAILLARGEON :

Le GARM n'a pas, je dirais, les ressources pour encadrer et soutenir le réseau associatif. On peut, par ailleurs, comme on l'a fait avec les archives de la Communauté italo-québécoise, inviter des représentants de ces communautés-là à se joindre au GARM et à ce moment-là, ils profitent de l'expertise des membres du Groupe.

2230

À chaque année, nous offrons un séminaire de formation, donc les gens des archives de tous les groupes peuvent effectivement participer.

2235

À l'intérieur de notre mémoire, on aimerait bien que la Ville de Montréal se donne, justement, ce rôle de soutien et les membres du Service des archives de la Ville de Montréal pourraient servir à une certaine expertise à ce niveau-là.

2240

Le GARM, malheureusement comme je vous ai dit, c'est un regroupement de personnes volontaires qui a un budget microscopique. On paye une cotisation de 20 \$ par année puis c'est avec ça qu'on vit.

Donc vous voyez bien qu'on n'aidera pas beaucoup les gens avec ça mais on est prêt à les accueillir dans notre groupe et à leur donner la formation ou les inviter, leur donner des

2245 pistes. Par exemple, il y a l'Association des archivistes du Québec que vous allez rejoindre, que vous allez accueillir la semaine prochaine. Alors c'est encore un autre regroupement qui peut soutenir les gens en leur donnant des outils et une certaine formation.

2250 Mais c'est vrai que ces gens-là ont des archives et c'est le drame; c'est qu'il y a souvent des archives qui se perdent parce que les groupes, comme les gens qui m'ont précédée l'ont bien dit, ils sont soutenus à bout de bras par des bénévoles, des gens qui, à un moment donné, ne peuvent plus être là. Le groupe tombe et les archives souvent sont dispersées ou elles restent dans la maison privée d'une personne qui s'en occupait, et un jour, bien cette personne-là décède et qu'est-ce que les enfants, bon, font avec les archives? Des
2255 fois, ils savent ce que c'est, des fois ils ne savent pas, des fois ils les offrent, justement, à un service d'archives. Et ce sera un peu, justement, une des façons que le Groupe, le GARM, pourrait aider, c'est en accueillant des archives qui ont été constituées par des groupes qui ont oeuvré dans le domaine du patrimoine ou dans n'importe quel autre domaine, d'ailleurs.

2260 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Baillargeon.

2265 **Mme DIANE BAILLARGEON :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2270 Avant de prendre une pause, nous allons recevoir les représentants de l'arrondissement Lachine. Bonsoir Messieurs, bienvenue.

2275 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Alors bonsoir Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires. Alors d'abord, merci de nous accueillir dans le cadre de vos travaux de l'Office.

2280 **LA PRÉSIDENTE :**

Avec plaisir.

2285 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Pour éventuellement l'adoption d'une nouvelle Politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

Alors effectivement, comme vous l'avez mentionné tantôt...

2290

LA PRÉSIDENTE :

Pardon, ce serait important de vous identifier.

2295

M. CLAUDE DAUPHIN :

Alors Claude Dauphin, maire de l'arrondissement Lachine et je vous présente mes collaborateurs : à votre gauche et à ma droite, le directeur dossier Service culturel, Sports, Loisirs et Communautaire à l'arrondissement de Lachine et à ma gauche, le directeur du Musée de Lachine, monsieur Marc Pître et à ma droite, monsieur Alex Polevoy.

2300

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2305

M. CLAUDE DAUPHIN :

Alors effectivement, comme vous l'avez mentionné tantôt, Madame la présidente, vous avez reçu et lu le mémoire donc moi, personnellement, je vais me diriger directement sur les points jugés essentiels et je demanderai tantôt à mes deux collaborateurs d'ajouter des choses sur ce que j'aurais à vous dire.

2310

Alors dans un premier temps, évidemment l'arrondissement de Lachine est heureux de cette consultation, ça, ça va de soi. Deuxièmement, le Musée de Lachine, qui est un musée exceptionnel avec un directeur exceptionnel vivant en face de vous, souffre d'un sous financement chronique.

2315

Vous l'avez tantôt mentionné, Madame la présidente, au niveau des musées, c'est que les gouvernements, notamment le gouvernement du Québec, progressivement, réduit le budget du Musée de Lachine et ce qui amène, comme conséquence, une double pénalité avec le Centre de conservation du Québec, qui est une espèce de taxe ascenseur, soit en croissance soit en décroissance, qui suit la décroissance du budget au niveau du Musée de Lachine.

2320

Alors c'est le premier point que je voulais vous entretenir, à savoir est-ce que la Ville de Montréal ne pourrait pas se positionner haut et fort, se positionner clairement à l'effet de demander aux différents gouvernements supérieurs de s'assurer qu'on puisse, à tout le

2325

moins, maintenir sinon augmenter les subventions au niveau des musées, en ce qui nous concerne le Musée de Lachine qui fait un travail remarquable.

2330

Alors vous savez aussi que dans le cadre du Musée de Lachine, nous avons ce que nous appelons l'exposition de sculptures monumentales, nous avons une cinquantaine de sculptures monumentales. C'est unique au Canada, en termes de sculptures, et encore une fois, nous n'avons pas les budgets nécessaires soit pour en faire la restauration ou pour en faire de nouvelles acquisitions.

2335

Le budget doit se débrouiller avec un budget, notamment, de 35 000 \$ pour vaquer à toutes ces activités, toutes ces expositions. Alors je vous dis ceci tout simplement pour renforcer ce que je disais tantôt, qu'il faut s'assurer d'accorder au Musée de Lachine un budget adéquat.

2340

Concernant un autre point important, et je vais direct au point avant de demander à mes collaborateurs d'ajouter des choses, c'est le secteur du Vieux-Lachine. Des intervenants avant nous tantôt y ont fait référence alors le Vieux-Lachine, pour nous, est un territoire que l'on considère à haute valeur patrimoniale, pour utiliser vos expressions, et puis nous souhaiterions que ce territoire du Vieux-Lachine soit effectivement, comme je le mentionnais, considéré comme un territoire à haute valeur patrimoniale.

2345

De par son histoire, vous savez que le Canal de Lachine, au tout début de sa construction, a commencé à Lachine. C'est le berceau de l'industrialisation canadienne et ensuite de ça, pour ceux et celles qui se sont promenés sur ce territoire-là, un patrimoine religieux exceptionnel, des sites classés « Monuments historiques ». Alors c'est le deuxième point que je voulais vous soumettre.

2350

Tant qu'aux autres points, notamment ce que je voulais dire tantôt, ce qu'on appelle le patrimoine immatériel, un autre questionnement que nous avons et que vous pouvez vérifier dans le mémoire, c'est que certaines dispositions du projet de Politique du patrimoine parlent, à un moment donné, des arrondissements, des compétences des arrondissements.

2355

Nous, à Lachine, on aide beaucoup tous les organismes que l'on peut appeler à niveau « patrimoine immatériel », puis on aimerait avoir une forme de clarification entre ce qui peut devenir de compétence centrale de la Ville centre et, de fait, ce qui peut être aussi de compétence de l'arrondissement. On aimerait qu'on puisse clarifier ces rôles-là, et je vous réfère, effectivement, à la page 47 du projet de Politique, aussi à la page 67 où on parle « *d'établissement, si nécessaire, d'une porte d'entrée unique* ». Alors nous souhaiterions qu'il y ait une clarification au niveau des compétences des deux entités, la ville centre et l'arrondissement.

2360

2365

2370 Alors à ce stade-ci, je vais demander soit à Alex Polevoy, responsable du dossier culturel, ou à Marc Pître d'ajouter des choses. J'aurais peut-être un dernier élément, moi, à vous soumettre; c'est qu'on parle beaucoup de la Société du Havre que nous, à la Ville, on a évidemment contribué à constituer, et puis le domaine de compétence, semble-t-il de la Société du Havre, notamment au niveau du Canal de Lachine, se limite surtout à l'est du Canal de Lachine.

2375 Alors nous, nous souhaiterions, si c'était possible, que l'on n'oublie pas l'ouest du Canal de Lachine et pour toute intervention postérieure, qu'on puisse considérer le Canal de Lachine dans son entièreté et non pas seulement qu'une partie, notamment dans le centre-ville de Montréal et nous souhaitons aussi que le gouvernement canadien puisse enclencher éventuellement, la phase 2 de restauration du Canal de Lachine.

2380 On sait pertinemment que le Canal a été réouvert à la navigation de plaisance il y a quelques années, mais je pense qu'il y aurait une phase 2, notamment chez nous, sur notre territoire. Il y a d'autres domaines de restauration que le gouvernement fédéral devrait s'impliquer, en collaboration avec la Ville de Montréal, tout comme la dernière fois.

2385 Même chose, lorsqu'on se promène sur le Canal, là, on voit que les murs à certains endroits sont en train de tomber, alors on aimerait faire des pressions sur le gouvernement fédéral pour que s'enclenche, le plus rapidement possible, la phase 2 de restauration du Canal de Lachine.

2390 Alors sans vouloir ambitionner du temps qui nous est imparti, je vais demander à mes collaborateurs s'ils ont des choses à ajouter sur ce que je viens de mentionner.

2395 **M. ALEX POLEVOY :**

2400 Peut-être qu'on pourrait juste venir enrichir un peu la demande de l'Arrondissement en ce qui concerne le statut de territoire à haute valeur patrimoniale. Et qu'est-ce qui est intéressant à Lachine, c'est que sur un territoire tout petit de deux kilomètres, on retrouve l'ensemble des facettes du patrimoine montréalais, que ce soit au niveau archéologique, paysager, naturel, artistique, commémoratif, immatériel, industriel, et cetera.

2405 Qu'on pense à l'ex Dominion Engineering, qu'on pense au Complexe industriel de la Brasserie Dow, qui a déjà été restauré par l'Arrondissement, qu'on pense aux trois lieux historiques qu'on retrouve chez nous, aux trois musées, au marché public, le plus vieux de l'île de Montréal, aux églises, et plus particulièrement à l'église des Saints-Anges dans laquelle on retrouve un orgue Casavant et des oeuvres de Ozias Leduc, un ensemble de maisons historiques, des bâtiments institutionnels du Collège Sainte-Anne, qui fait référence aux Soeurs de Sainte-Anne, les parcs riverains exceptionnels et plus particulièrement, les

2410 musées, le Musée de Lachine et surtout le parc de sculptures monumentales du Musée de Lachine qui se situe principalement sur le parc René-Lévesque.

2415 À titre d'information, je vous indique que tout près de 25 % de l'ensemble du parc de sculptures de l'île de Montréal, inclus les villes qui se défusionneront, se retrouvent à Lachine dans le parc de sculptures monumentales, dans le Musée Plein Air Lachine qui s'échelonne sur environ deux kilomètres.

2420 Donc, je pense que seulement le parc de sculptures mériterait d'être considéré comme un territoire à haute valeur patrimoniale. Et avec l'ensemble des éléments que je vous ai mentionnés tantôt et la présence aussi du patrimoine immatériel avec les éclusiers, dont vous avez pu constater l'appui qu'ils reçoivent de l'Arrondissement lors de votre séance d'informations à l'arrondissement de Lachine.

2425 Et bien sûr, resouligner encore une fois le sous financement du Musée. Ce n'est pas acceptable qu'une institution comme le Musée de Lachine n'ait que 35 000 \$ pour voir à ses expositions, pour voir à l'animation, pour voir à l'animation de l'École archéologique, pour mettre en valeur ces bâtiments dont la maison LeBer-LeMoyne, qui est un des bâtiments les plus vieux – en fait, le plus vieux sur l'île de Montréal dans son entité et voir à l'animation et à la diffusion du parc de sculptures monumentales.

2430 Moi, je trouve inconcevable, lorsque je prends l'autoroute 10 pour aller à mon chalet à Orford, que le Musée du Miel, il est annoncé et que nulle part sur le réseau routier de Montréal, que le plus grand parc de sculptures monumentales au Canada, donc une image de marque de Montréal, n'est mentionné sur les abords des autoroutes. Donc ce serait les éléments que j'aimerais rajouter.

2435

M. CLAUDE DAUPHIN :

Excellent.

2440

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Avez-vous quelque chose à ajouter?

2445

M. MARC PÎTRE :

2450 Bien, peut-être quelques précisions sur le Musée puisqu'on parle du musée qui a été fondé en 1948 et qui se trouve être un des, enfin, plus anciens musées municipaux au Québec et puis à Montréal, je pense qu'on est à peu près le plus ancien aussi.

2455 Lorsqu'on parle du Musée de Lachine, il ne faut pas oublier que le Musée de Lachine se dote de plusieurs collections. L'objet peut-être le plus ancien se trouverait être la maison LeBer-LeMoyne qui fait partie du Musée de Lachine, qui date du 17^e siècle et qui, comme l'a mentionné tout à l'heure Alex, a fait l'objet de lieu national désigné par le gouvernement du Canada et site classé historique et archéologique, puisque la maison LeBer-LeMoyne et le terrain sur lequel se trouve la maison ont fait l'objet de fouilles archéologiques qui nous ont permis d'acquérir, enfin, 32 000 fragments archéologiques et à peu près 250 objets plus complets pour compléter sa collection qui, enfin, se compose d'à peu près 6 000 objets d'histoire, à peu près 1 000 oeuvres d'art et puis le Musée Plein Air.

2460 On mentionnait des archives; le Musée de Lachine est en possession d'au-delà de 20 000 archives sur papier, malheureusement inaccessibles puisque nous n'avons pas d'archiviste. Et lorsqu'on parle de musée, ce n'est pas seulement, enfin, la mise en valeur des collections par le biais d'expositions, mais c'est la gestion des collections. Et ce sont, justement, des collections d'importance, reconnues au plan international puisqu'il nous arrive de même prêter nos collections à des musées à l'extérieur du pays.

2470 Alors pour revenir au sous financement, 30 000 \$ par année, c'est très peu pour faire non seulement de la production mais de la gestion de collections. Alors voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2475 Merci. J'aimerais commencer d'ailleurs par le Musée parce que je n'ai pas encore réussi à comprendre comment est-ce qu'un musée est défini comme un musée municipal. À travers la consultation publique sur la Politique du patrimoine, je me rends compte que Montréal dispose de ce qu'elle appelle elle-même un certain nombre de musées municipaux, plus un ensemble de musées sur son territoire qui sont gouvernementaux, privés ou supportés par des fondations.

2480 Est-ce qu'un musée devient municipal uniquement parce qu'il est subventionné par une municipalité ou c'est le reflet de sa mission qui fait qu'il est classé municipal?

M. MARC PÎTRE :

2485 Peut-être que je pourrais répondre à la question. Actuellement, sur l'île de Montréal, il y a trois musées qui sont considérés comme des musées, des équipements culturels métropolitains : il y a le Musée de Lachine, qui a été fondé en 1948 par l'ancienne ville de Lachine; le Centre d'histoire qui fait partie des équipements culturels métropolitains depuis, enfin, plus longtemps, avant la fusion, même; et il y a le Musée Pointe-à-Callière, qui n'est pas... Enfin, c'est un musée qui s'est doté d'un CA donc c'est un organisme à but non lucratif, donc c'est un musée dont l'administration n'est pas la responsabilité de la Municipalité.

2495 Le Musée de Lachine est un équipement culturel métropolitain, donc un équipement culturel de Montréal mais géré par l'Arrondissement. Alors je ne sais pas si ça répond?

LA PRÉSIDENTE :

2500 Oui, ça, ça va...

M. MARC PÎTRE :

2505 Et ça, c'est les trois musées, enfin, municipaux, puis il existe d'autres musées qui sont des musées, enfin, privés ou semi privés avec des OSBL. Comme le Musée des Beaux-Arts de Montréal, ce n'est pas un musée municipal, même si ça porte le nom de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2510 Je vais préciser ma question. C'est qu'on a l'impression que la classification des musées vient de leur source de financement plus que de leur mission. Alors ce que j'ai compris, en première partie de la consultation publique, c'est que – je pense que c'est le ministère de la Culture et des Communications qui, à travers son programme de subvention, a décidé de mieux évaluer ses enveloppes budgétaires et qui a décidé de graduellement diminuer ses subventions dits municipaux.

2515 Ce qui fait qu'un musée municipal, c'est qu'il est subventionné par la Municipalité.

M. MARC PÎTRE :

2520 Essentiellement.

LA PRÉSIDENTE :

2525 Ce n'est pas donc sa fonction. Vous comprendrez que devant la demande que vous avez faite en début de votre présentation, que la Ville de Montréal demande aux paliers de gouvernement supérieurs d'augmenter les enveloppes de soutien à l'ensemble des musées. J'essaie de comprendre un petit peu qu'est-ce qui distingue un musée d'un autre et qu'est-ce qui fait qu'on classe un musée dans la classe des musées municipaux.

2530 Il ne me semble pas que ce soit le fait qu'il y a des sculptures qui soient de nature municipale, le fait qu'il y ait une collection archéologique, il me semble comprendre que dans le cas de Lachine, c'est qu'il a traditionnellement été supporté par la Ville de Lachine...

2535

M. MARC PÎTRE :

Presque essentiellement.

2540 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, ça l'a mis dans les musées municipaux.

2545 **M. MARC PÎTRE :**

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

2550 Mais ce n'est pas son action ni sa mission.

M. ALEX POLEVOY :

2555 Mais en fait, c'est une technicalité. Une technicalité qui peut être détournée en disant : bien, dorénavant, l'enveloppe qu'on retrouve dans le budget de Montréal, on va la donner en subvention à un OSBL.

2560 En fait, le Musée de Lachine originalement appartenait à la Ville de Lachine. Avec la fusion, il est devenu un équipement métropolitain, il appartient à la Ville de Montréal, ce n'est pas une subvention qu'il reçoit, c'est des budgets qui lui sont dotés via la dotation de l'Arrondissement et le personnel qui est là, ce n'est pas du personnel, son employeur, ce n'est pas le Musée de Lachine mais la Ville de Montréal. Et voici la différence entre un musée qui est municipal et un musée, comme la Ville de St-Laurent, qui est géré par un OSBL, qui n'est pas considéré comme un musée municipal.

2565

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2570 **M. ALEX POLEVOY :**

Est-ce que ça vous éclaircit?

LA PRÉSIDENTE :

2575

Tout à fait. Dans votre mémoire, vous faites mention, puis c'est peut-être un petit détail mais vous l'avez mentionné aussi à la fin, c'est d'autoriser la signalisation des attraits patrimoniaux d'importance à Montréal sur les principaux axes routiers de la Métropole.

2580 Pour moi, ça, ça veut dire les pancartes bleues. Puis quand je lis ça, j'ai l'impression qu'il y a des contraintes, par le ministère des Transports, sur la pose de pancartes bleues sur les principaux axes routiers à Montréal. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

M. ALEX POLEVOY :

2585 Je ne peux pas vous expliquer les contraintes du Ministère, là. La seule raison que je crois qu'ils évoquent, c'est les questions de sécurité. Ils croient que les gens peuvent être dérangés par des panneaux mais, moi, je me promène dans plusieurs villes et lorsque je vais visiter ces villes, on m'annonce le musée; on m'annonce un parc d'attraction; on m'annonce X, Y, Z.

2590 Je traverse Montréal, je pense que le seul élément de patrimoine qui est annoncé, c'est le Vieux-Montréal et l'autre attraction, c'est le Casino de Montréal. Mais en dehors de ça, je n'ai pas l'impression qu'il y a des éléments de valeur patrimoniale intéressants pour les touristes et même pour les citoyens de Montréal.

2595 Je ne comprends pas et je réutilise encore mon exemple de l'autoroute 10. On annonce le Musée du Miel sur l'autoroute 10, on n'est pas capable d'annoncer le plus grand parc de sculptures monumentales au Canada. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

2600 Il y a seulement le gouvernement canadien qui a une certaine tolérance pour annoncer ses parcs ainsi que ses centres d'interprétation. Mais encore là, il semblerait que la loi québécoise ne le permettrait pas. C'est plutôt une tolérance de la part du gouvernement.

2605 **LA PRÉSIDENTE :**

Et on parle bien des pancartes bleues?

2610 **M. ALEX POLEVOY :**

On parle des pancartes, qu'elles soient bleues, jaunes ou peu importe, là, on parle des pancartes sur les autoroutes. Habituellement, ils ont des...

2615 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc l'affichage sur les corridors routiers.

2620 **M. ALEX POLEVOY :**

Exactement.

2625 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Mais habituellement, elles sont bleues.

LA PRÉSIDENTE :

2630 Pour être sûre d'avoir bien compris la Politique, c'est que les territoires à haute valeur patrimoniale, parmi eux on reconnaît le Canal Lachine mais pas le territoire qui est près de son embouchure qui correspond au Vieux-Lachine? Est-ce que quand vous demandez que le Vieux-Lachine soit reconnu comme un territoire à haute valeur patrimoniale...

2635 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Oui, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

2640 C'est qu'il n'est pas spécifiquement inclus dans l'axe du Canal Lachine?

M. CLAUDE DAUPHIN :

2645 Exactement, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

2650 Vous avez parlé spécifiquement de la Société du Havre. Est-ce que l'expansion de la Société du Havre à Lachine, elle est sur le plan conceptuel ou elle est vraiment sur le plan physique?

2655 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Un peu des deux, finalement. C'est qu'on constate, avec les recommandations de la Société du Havre aux différents paliers gouvernementaux, qu'elle se concentre sur une partie seulement du Canal, donc physique en ce sens-là.

2660

Pour nous, la partie ouest du Canal est aussi importante que la partie est ou centre-ville. Alors c'est un voeu que l'on fait à votre Commission et c'est un voeu que l'on fait aussi à d'autres instances, qu'on puisse dorénavant inclure le Canal au complet et non seulement qu'une partie du Canal.

2665

LA PRÉSIDENTE :

Et, là, est-ce que vous parlez du Canal ou vous incluez aussi le Vieux-Lachine comme étant un peu le territoire d'entrée à haute valeur patrimoniale du Canal?

2670

M. CLAUDE DAUPHIN :

Qui est inclus. L'un va avec l'autre. Le début du Canal Lachine est situé, effectivement, dans le Vieux-Lachine.

2675

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Archambault?

2680

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

Je vais faire exception à mes règles que je me suis fixées, je vais déborder le territoire de la Ville de Montréal même s'il s'agit d'une Politique de la Ville de Montréal. C'est parce que vous venez de mentionner, Monsieur Pître, un ensemble culturel métropolitain. Je ne sais pas si c'est un lapsus ou quoi mais effectivement vous avez parlé de Pointe-à-Carrière, le Centre d'architecture de Montréal, vous avez parlé...

2685

M. CLAUDE DAUPHIN :

2690

Le Centre d'histoire.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2695

Le Centre d'histoire, pardon, et le Musée de Lachine comme des équipements à caractère métropolitain. Parce que j'imagine que vous ne mettez pas de barrières, vous n'empêchez pas les Lavallois ou les gens de Longueuil de venir, au contraire.

2700

M. CLAUDE DAUPHIN :

Tout à fait.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2705 Et quand on a créé la CMM, si je me rappelle bien, il y avait comme une espèce de volet où on voulait donner l'occasion à l'ensemble des habitants de la région de Montréal de contribuer, de partager le fardeau de certains équipements à caractère plus métropolitain.

2710 Évidemment, j'imagine que les auteurs de la Politique du patrimoine se sont sentis gênés de déborder les cadres de la municipalité, mais est-ce qu'il y a quelque chose, à la CMM – que vous fréquentez, je crois – qui permettrait d'avoir des attaches pour étendre ces questions de financement?

M. CLAUDE DAUPHIN :

2715 Ce que j'en sais, Monsieur Archambault, c'est qu'effectivement les institutions scientifiques de Montréal sont incluses dans cette forme de financement-là de la CMM. Il y a une exception, je crois, pour le Cosmodôme à Laval, mais toutes les autres institutions sont sur le territoire montréalais.

2720 Alors je sais que, effectivement, pour ces institutions-là, il y a une forme de financement à caractère plus métropolitain, là on est 63 villes de la CMM. Alors est-ce que le Musée de Lachine pourrait éventuellement être sujet à un financement de la CMM? Je ne pourrais pas vous répondre ce soir, il faudrait que je vérifie ça, mais chose certaine, c'est que déjà, comme la présidente le mentionnait tantôt très bien, le fait que graduellement le 2725 ministère de la Culture et des Communications veuillent réduire progressivement les subventions, c'est sûr qu'on s'attaque au plus pressant parce qu'on est en train de perdre des morceaux, actuellement. Mais c'est pour ça que je l'ai mentionné derechef, dès le début de mon intervention tantôt.

2730 Au niveau de la CMM, il faudrait que je vérifie s'il n'y avait pas des options éventuelles à ce niveau-là; mais ce que j'en sais c'est qu'au niveau des institutions dites scientifiques, là, comme le biodôme et...

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2735 D'accord. J'ai été surpris, Monsieur Dauphin, tout à l'heure vous avez mentionné que Lachine va demander une clarification sur le partage entre l'arrondissement et la Ville centrale – à la page 5 de votre mémoire – quand vous avez cité, vous êtes surpris de lire que l'on propose le maintien et l'augmentation des subventions au milieu associatif et l'établissement, 2740 si nécessaire, d'une porte d'entrée unique.

J'aimerais avoir votre sentiment là-dessus. Vous demandez des clarifications mais j'imagine que vous devez avoir une proposition, une position?

2745 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Mes collègues pourront m'aider mais, moi, mon entendement dans tout ça, c'est que Lachine, depuis toujours, a toujours aidé ces associations-là, soit pour la promotion de la culture ou, à titre d'exemple, la Société d'histoire de Lachine, et le fait de lire que la Ville centre va contribuer, je me demandais, en termes de clarification, on confirme notre rôle qu'on a toujours eu, autant comme ancienne ville que comme arrondissement à part entière de la nouvelle ville de Montréal, qu'on clarifie ce rôle-là. Alors c'était tout simplement une question d'interprétation de cette page-là.

2755 La même chose au niveau d'un guichet unique. Est-ce que ça veut dire que nous, comme arrondissement, on perd notre rôle? Alors c'est un questionnement que nous avons. C'est pour ça qu'on demandait de clarifier ça.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2760

D'accord. Mais dans votre esprit, c'est de compétence de l'arrondissement?

M. CLAUDE DAUPHIN :

2765

Selon moi, oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2770

D'accord.

2775 **M. CLAUDE DAUPHIN :**

Tant mieux si au début on crée un fonds pour éventuellement restaurer, en autant que les arrondissements, à mon avis, soient dans le coup et que ça se fasse en concertation.

2780 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :**

D'accord.

M. CLAUDE DAUPHIN :

2785

Comme on le fait dans la plupart des domaines.

M. ALEX POLEVOY :

2790 En fait, on a été comme étonnés suite à l'adoption du nouveau modèle organisationnel où est-ce que les subventions aux organismes qui interviennent en arrondissement sont de juridiction d'arrondissement, et c'est suite à une négociation avec les services corporatifs que la situation a été clarifiée.

2795 Donc, on comprend, on a des problèmes à comprendre qu'on propose de maintenir, d'augmenter, de créer une porte unique puis on n'a pas consulté les arrondissements. Et c'est de juridiction d'arrondissement. Donc c'est dans ce sens-là. On n'est pas contre de maintenir. Si on peut augmenter, donc si Montréal peut augmenter notre datation, si on peut augmenter l'aide, on va le faire mais je pense qu'il serait plus sage de consulter, avant, les
2800 arrondissements et après ça, on pourrait aller voir les autres bailleurs de fonds, plutôt que d'annoncer qu'on va maintenir, augmenter, créer une porte unique et on n'a pas été consultés là-dessus, et c'est notre juridiction.

M. CLAUDE DAUPHIN :

2805 On ne veut pas créer de guerre constitutionnelle entre la Ville centre et arrondissements.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE :

2810 C'est ça. Non, mais je comprends votre point de vue. Je vous remercie.

2815 **LA PRÉSIDENTE :**

Je profiterais de la question de monsieur Archambault pour demander une clarification. Évidemment, je ne voudrais pas qu'on s'étende trop longtemps, je pense que ça
2820 relève plus du domaine du développement culturel que du domaine du patrimoine mais vous avez dit, vous venez de dire... Bon, moi, ce que je comprends c'est que les arrondissements, et en particulier les anciennes villes banlieues, traditionnellement, avaient des programmes de reconnaissance des organismes à but non lucratif qui oeuvraient sur leur territoire, des critères de subvention puis un certain historique de support aux groupes communautaires.

2825 Au-delà de ça, si je comprends dans le programme de décentralisation, il y a une volonté que ce qui était, de façon historique à l'ancienne ville de Montréal, dévolu en termes

2830 de subventions aux organismes par les services corporatifs, maintenant était renvoyé en
arrondissement. Je m'exprime peut-être mal mais j'espère que c'est assez clair pour qu'on me
comprenne, et c'est dans ce contexte-là où vous dites : nous, il y a certains organismes sur
notre territoire qu'on a toujours reconnus, qu'on a toujours subventionnés à même nos
enveloppes budgétaires qui nous sont allouées depuis la constitution de la nouvelle ville, en
plus, il y a eu décentralisation de nouvelles enveloppes – et c'est peut-être ça que j'aimerais
confirmer avec vous – pour fins de support aux organismes dans les arrondissements. Non?
2835 C'est ça que je n'ai pas compris quand vous avez parlé de la décentralisation, ça, je n'ai pas
compris.

M. ALEX POLEVOY :

2840 Il n'y a pas de nouvelles enveloppes mais, par contre, le soutien aux organismes
locaux, donc les organismes qui interviennent dans l'arrondissement relèvent des
arrondissements.

2845 Par contre, les organismes qui sont pan montréalais reçoivent le soutien des services
centraux.

LA PRÉSIDENTE :

2850 Alors qu'est-ce qui a changé par rapport à avant? En fait, c'est ça ma question.

M. ALEX POLEVOY :

2855 C'est que ça a été confirmé. C'est pour ça qu'on était comme étonnés, là, que la
question revienne.

LA PRÉSIDENTE :

2860 O.K. Ça m'explique, parce qu'on n'est pas toujours nécessairement au fait de tout ça.
Madame Beaudet?

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

2865 Dans la même lignée de pensée, moi, j'avais cru que le domaine en particulier où on
fait référence ici, c'est le patrimoine immatériel. Et je pense qu'on peut comprendre que,
surtout dans votre arrondissement où il y a des associations qui font du patrimoine
d'expression depuis des années et des années et qui ont toujours été supportées par les
loisirs, je pense, vous soyez un peu froid à cette proposition-là.

2870

Mais on a eu hier aussi des gens qui nous disaient que par rapport aux principes, aux grands principes de fonctionnement, aux modalités, aux définitions, il serait peut-être intéressant que ce soit la même chose pour tout le monde quitte, naturellement, à donner, à garder quand même les programmes de subvention comme ils sont maintenant, aux

2875

arrondissements.

Est-ce que vous voyez une objection à ça? Surtout au niveau du patrimoine immatériel, qui est une nouvelle notion dans la Politique de la Ville de Montréal, on en soit même encore à définir ce que va contenir le patrimoine immatériel, et on parlait hier à la

2880

Commission scolaire qui disait que, pour eux, ils ne voulaient pas neuf politiques, une politique pour chaque arrondissement mais quand même une certaine uniformité de pensée et de vision pour tout l'ensemble de l'île, quitte à respecter quand même les responsabilités des arrondissements.

2885

Alors comment vous vous sentez? Est-ce que vous vous sentez à l'aise par rapport à ce principe de base de division des responsabilités?

M. ALEX POLEVOY :

2890

En fait, chaque arrondissement a des modèles qui sont différents, c'est ça qui fait la beauté aussi de Montréal. Et lorsqu'on arrive à Lachine, on sait qu'il y a une image de marque qui est la nature et la culture.

2895

Comme vous avez pu le constater, on a toujours été très généreux, nous, envers nos organismes. Et si on fait une consultation au niveau des sports et loisirs, vous allez constater le même phénomène.

2900

On a fait un choix historique à Lachine et que le nouveau conseil d'arrondissement a confirmé. On travaille en partenariat avec les organismes du milieu. On supporte les organismes du milieu. Ils ont accès à des locaux, ils ont accès à des enveloppes budgétaires, ils ont accès à un soutien professionnel.

2905

Le danger de l'harmonisation de tels programmes au Québec, c'est le nivellement par le bas et non le nivellement par le haut. Donc on a une crainte à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

2910

J'aimerais souligner que la Société d'histoire de Lachine s'était d'abord inscrite pour nous présenter un mémoire et ils se sont ensuite désistés en disant que les représentations que vous feriez seraient tout à fait dans l'axe des leurs. Ils sont d'ailleurs venus lors de la soirée que nous avons tenue chez vous, je crois, le 8 décembre, et ils ont effectivement

souligné, de même que Les Éclusiers, le support dont on voudrait qu'il soit augmenté mais qui y avait constaté qu'il était particulièrement important par rapport à d'autres arrondissements de la Ville de Montréal.

2915

Est-ce que vous avez quelque chose de particulier à mentionner par rapport à la Société d'histoire de Lachine?

M. ALEX POLEVOY :

2920

Oui, en fait, le fait que la Société d'histoire n'a pas déposé de mémoire, ça vient un peu confirmer ce que j'affirmais tantôt. C'est qu'on travaille, on est en étroite collaboration, on travaille très près de nos organismes.

2925

Le mémoire qui a été déposé aujourd'hui, la Société d'histoire en a pris connaissance.

LA PRÉSIDENTE :

2930

Ah, ça semblait très clair. En fait, c'est ça, je ne voulais pas... On a très bien tout compris ça mais c'est dans la continuité de la séance, mais je me demandais si – vous avez parlé du Musée, vous parlez du Vieux-Lachine, la Société d'histoire, est-ce qu'il y a quelque chose de particulier à Lachine? Est-ce que vous avez quelque chose à mentionner par rapport à l'action de la Société d'histoire dans le contexte de Montréal puis de la Politique du patrimoine qui est proposée?

2935

M. MARC PÎTRE :

2940

Bien, ce qui est exceptionnel c'est que, comme le mentionnait Alex, la Société d'histoire est très active dans des collaborations avec le Musée, entre autres, par le biais de production d'expositions, de la recherche sur les collections, sur les archives et même plusieurs membres de la Société d'histoire ont même, enfin, contribué et participé à la mise sur pied de la Fondation du Musée.

2945

Alors on peut voir que la Société d'histoire reconnaît l'importance du Musée, et vice-versa. Et je ne sais pas si ça se fait dans les autres arrondissements, mais c'est quand même assez exceptionnel.

2950

Autrement, plusieurs expositions du Musée ne pourraient pas être réalisées sans la collaboration de la Société d'histoire composée de plusieurs personnes qui ont, enfin, des connaissances qui vont au-delà des nôtres en termes de production d'exposition en matière historique.

LA PRÉSIDENTE :

2955 Alors je vous remercie infiniment de votre patience et de votre présence et de votre intérêt dans la Politique du patrimoine.

M. CLAUDE DAUPHIN :

2960 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2965 Vos commentaires seront véhiculés dans le rapport.

 Je pense qu'on va prendre le temps de prendre une petite pause malgré l'heure tardive, il nous reste trois inscrits et nous souhaitons quand même vivement terminer à 23 h ce qui est une heure accommodante pour l'ensemble des participants.

2970 Merci de votre patience, nous allons reprendre dans cinq minutes.

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

REPRISE DE L'AUDIENCE

2975

LA PRÉSIDENTE :

2980 Nous avons trois présentations de mémoires d'ici la fin de la soirée. Je vais d'abord demander à madame Dida Berku, qui est conseillère municipale, de nous présenter ses préoccupations et ses commentaires sur le projet de culture.

2985 J'aimerais m'excuser auprès de l'assemblée, il y a eu un mélange dans les listes d'intervenants ce soir, ce qui fait qu'il y a eu une inversion. Alors désolée, c'est mon erreur. Alors la parole est à vous, Madame Berku.

Mme DIDA BERKU :

2990 Oui, merci. Bonjour, je me présente, je suis Dida Berku, je suis conseillère municipale, Côte-St-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest.

 Je voudrais faire part de quelques commentaires. Je n'ai pas présenté de mémoire, je ne veux pas être trop longue non plus, je vais être très succincte et puis je vais juste vous faire part de quelques commentaires que j'ai et peut-être vous parler de d'autres sujets qui

2995 n'ont pas été abordés à date, en tout cas, depuis le début de la soirée, je n'ai pas tellement
entendu, mais je peux reprendre quelques thèmes aussi qui ont été avancés.

Alors premièrement, sur la Politique du patrimoine, je félicite la Ville, l'administration.
Je pense que c'est vraiment quelque chose de très louable et je considère que le *timing* actuel
3000 fait qu'il y a une convergence. Une convergence des différentes politiques qui sont d'ailleurs
énumérées à la page 14 de la Politique, et on voit, dans cette convergence, les politiques qui
sont les politiques vraiment qui dirigent la vision de la nouvelle ville en terme de la Politique du
développement durable qui est, pour moi, la première politique qui rejoint beaucoup aussi la
Politique de la protection du patrimoine, la Politique des espaces naturels et la Politique du
3005 patrimoine.

Alors je voulais simplement mentionner ça que, effectivement, on voit qu'il va falloir
dorénavant juger tout projet de développement ou tout projet d'envergure par une grille
d'analyse où il faut vraiment, comme une sorte de *check list* savoir si le projet en question est
3010 conforme à la Politique, au Plan d'urbanisme, évidemment, mais à la Politique du
développement culturel, protection de mise en valeur des espaces naturels, développement
durable, protection de l'arbre, stratégie de mise en valeur du réseau vert et bleu, charte des
droits et libertés, et cetera.

Alors ça en fait pas mal et il semble que la Ville, en se donnant tellement de politiques,
va effectivement avoir un devoir à faire de s'assurer que tous les projets, qu'ils soient ville
centre, corporatifs, d'agglomération ou même d'arrondissement, soient cohérents et soient
conformes à toutes ces politiques. Et c'est un défi. C'est tout un défi.

Alors ça, c'est mon premier commentaire. Moi, je voulais aussi commenter sur le fait
qu'on mélange ici, pour la première fois d'une certaine façon, mais ça relève des standards
mondiaux, maintenant, on met ensemble le naturel avec le bâti. Et puis en faisant ça, je pense
qu'on peut s'inspirer des outils qu'on utilise dans un domaine pour les appliquer à l'autre.
C'est-à-dire faire le partage et faire l'échange des différents outils qu'on utilise pour la
3025 protection des espaces naturels, on peut les utiliser maintenant pour le patrimoine bâti et vice-
versa.

Un de ces outils que je vais vous souligner s'appelle, à la Ville de Montréal, c'est
Qualité des ruisseaux et des lacs intérieurs. C'est un outil qui s'appelle *RUISSO* : «Les
3030 objectifs du réseau de suivi du milieu aquatique se matérialisent de plus en plus puisqu'il y a
des connaissances...», et cetera, et, là, on nous dit :

*L'indice RUISSO – qui s'épelle R-U-I-S-S-O – IR relève un
bilan de santé à la baisse pour les 26 ruisseaux et lacs intérieurs
échantillonnés dans le cadre du programme RUISSO pour une
3035 deuxième année consécutive.*

Et je ne sais pas si je vais vous donner ma copie mais je vais vous faire parvenir une copie, c'est disponible à la Ville de Montréal.

3040

Effectivement, c'est un bilan, un inventaire des ruisseaux de l'île de Montréal et le diagnostic n'est pas bon. Ils sont malades, les ruisseaux, ils sont pollués, ils sont même très pollués et il y a tout un programme, par le fait qu'il y a cet inventaire qui s'est fait, d'expliquer qu'est-ce qu'il faudrait faire, quel est le diagnostic et quelle est la solution.

3045

Alors nos ruisseaux ont soif; l'exemple de la Coulée Groulx.

De tous les dangers qui menacent nos ruisseaux et nos milieux humides, leur assèchement constitue la pire des situations car une fois à sec, ils subissent des transformations rapides et souvent finissent canalisés ou même remblayés. De façon générale, une nouvelle approche face à la gestion des eaux pluviales doit être développée pour assurer un écoulement suffisant pour ces ruisseaux en milieu urbain.

3050

3055

Et, là, on parle de différents ruisseaux, entre autres Coulée Groulx. Aussi mentionnée, la Petite Rivière Saint-Pierre qui coule dans le fossé du golf Middlebrook, entre autres, et on voit par cette étude que je vous suggère fortement de regarder, qu'il y a des valeurs patrimoniales qui ont déjà même été reconnues par l'Office de la consultation publique dans le cas du ruisseau de la Petite Saint-Pierre où on a reconnu sa valeur patrimoniale et on a demandé qu'il soit, par exemple dans le cas du ruisseau de la Petite Saint-Pierre, qu'il soit reconnu comme protégé par l'éco territoire, c'est ça.

3060

Mais, entre autres, il y a tout un mouvement maintenant, et d'ailleurs je peux vous en laisser une copie, mais dans le même ordre d'idée, j'ai lu cette semaine dans Place Publique, un article sur ce qu'on appelle en anglais *Daylighting Projects* où on découvre les ruisseaux naturels et où on nous dit :

3065

Daylighting Projects are also gurgling up in cities out of out-west in Europe, Zurich, Heidelberg, in Victoria, in Portland, Oregon, and rumour has it that a citizen group is working to daylight a submerge stream in Outremont on the north-east side of Mount-Royal.

3070

Alors c'est comme quelque chose de nouveau, maintenant, qu'on essaie d'inventorier et aussi de renaturaliser ces espaces naturels qui sont les ruisseaux, qui sont hautement, hautement pollués.

3075

3080 Alors dans ce sens-là, je pense que ça c'est un outil. Je ne sais pas comment ça peut être intégré dans votre rapport, mais simplement pour voir la convergence, O.K.? Parce que quand je parle des ruisseaux, je vais voir monsieur Provost, directeur des travaux publics et de tout ce qui est infrastructures à la Ville de Montréal mais côté patrimonial, ça n'a pas été vraiment élaboré. Ça n'a pas été qualifié vraiment. Alors je pense qu'il y a quelque chose à faire dans ce secteur-là.

3085 Dans le même sens, j'ai beaucoup apprécié ce que la dame a dit – je m'excuse, je ne connais pas son nom – au niveau de l'inventaire. C'est-à-dire on pourrait aussi faire la même chose, faire des inventaires, faire un indice de la santé du patrimoine, soit par des inventaires annuels pour des immeubles existants, pour faire des cartes historiques, des cartes patrimoniales et, aussi, ramener dans le public, c'est-à-dire *in the public eye*, l'indice patrimonial. C'est-à-dire quelle est la santé de notre patrimoine, de la même façon qu'on fait ici un inventaire annuel.

3095 Et dans le même ordre d'idée, la signalisation et aussi ce que j'appellerais la commémoration, pas seulement d'immeubles existants mais d'immeubles qui peut-être n'existent plus, mais qui rappellent soit, comme disait tantôt monsieur, les noyaux de quartier mais aussi l'histoire des populations immigrantes.

3100 Et toute cette publicisation, c'est-à-dire cette publicité qu'on donnerait ou de rendre accessible l'histoire de Montréal par le fait d'apposer plus de panneaux, de plaques historiques ferait en sorte qu'on améliorerait aussi la mémoire, la mémoire de Montréal, et nous amènerait, dans un certains sens – et je vais vous donner un exemple – à une meilleure compréhension de phénomènes de société.

3105 Par exemple, quand il y a eu le débat récent concernant le financement des écoles juives qui a été fait suite à l'attaque d'une école juive à Ville Saint-Laurent, si dans le public qui vit le quotidien sur le Plateau et Rosemont et Petite-Patrie, et cetera, s'il savait, par exemple, qu'au coin de Saint-Joseph et Jeanne-Mance, le 15 mai 1930 avait lieu la cérémonie de mise en chantier du bâtiment sur le boulevard Saint-Joseph, coin Jeanne-Mance, connu sous le nom du *Montreal Hebrew Academy*. Ça, c'est en 1930, et que dans les années 1906 à 1916, 3110 il y avait, dans le quartier Saint-Urbain qu'on connaît maintenant, six écoles hébraïques à Amherst, Park, Mile End, quartier Papineau et si au moins il y avait des plaques commémoratives pour que les gens comprennent qu'il y avait une histoire là, qui a évolué, pour qu'on puisse se reconnaître dans la ville de Montréal, pas seulement voir les histoires des églises mais aussi de voir l'histoire des écoles qui ne sont plus dans ces quartiers mais 3115 qui existent encore et qui ont évolué avec Montréal.

Alors c'est comme *daylighting*, un peu comme on fait avec les ruisseaux, l'histoire du Petit Saint-Pierre, bien on pourrait le faire de la même façon; enlever la couverture *to bring forth to light*, l'histoire des écoles et des institutions qui ont vécu dans différents quartiers.

3120

Moi-même, j'ai préparé une histoire pour le 100e anniversaire des écoles Talmud Torah et quand je l'ai préparée, c'était en 1996 – l'année de fondation était 1896 – j'ai appris énormément. Mais quand on marche dans ces quartiers, dans ces rues, Saint-Joseph et Papineau, on ne la voit plus cette histoire, comme on ne voit plus le Petit Saint-Pierre, comme

3125

on ne voit plus les rivières, comme on ne voit plus l'histoire naturelle sur l'île de Montréal.

Alors c'est dans ce sens-là que j'ai dit : bien, il faut voir comment la Politique de protection du patrimoine peut justement faire, c'est-à-dire nous avancer et qu'on s'inspire des outils qu'on utilise pour les milieux naturels maintenant, de faire un peu la même chose pour le patrimonial et de faire revivre aux Montréalais, cette histoire qu'on a oubliée et qu'on a perdue.

3130

Ça, c'est un exemple. Je peux vous en donner bien d'autres mais je voulais vous donner celui-là parce que je trouvais que ça avait un aspect, que ça pouvait faire la promotion justement, d'un meilleur rapprochement au niveau social, culturel, et cetera.

3135

C'est comme un peu quand on voyage et on va à Venise en Italie. C'est ça, il y a différents quartiers qui ne sont peut-être plus là mais qui rappellent l'histoire et on les voit de façon très claire, choses qu'on n'a pas à Montréal.

3140

Finalement, c'est parce que comme je vous dis, je ne veux pas être trop longue, alors la grille d'analyse, je vous en ai parlé. Les moyens : vous avez entendu un peu un soupçon de cette dynamique, de cette tension arrondissements - ville, ça n'a pas été trop développé, je pense qu'on voulait être très « politique », si vous voulez, mais il existe une tension, c'est clair, entre arrondissements et ville.

3145

Quand il y a une église, quand il y a un phénomène, quand il y a un projet et que les citoyens d'un arrondissement avec lesquels ils ne sont pas d'accord, ils viennent à la Ville centre. La Ville centre, est-ce qu'elle peut intervenir ou ne peut pas intervenir? Il faut que ce soit clarifié. Il faut absolument que ce soit clarifié. Et qui peut envoyer un projet au Conseil du patrimoine? Est-ce que c'est uniquement le Comité exécutif? Est-ce que c'est le Conseil d'arrondissement? Est-ce que si le Conseil d'arrondissement ne veut pas l'envoyer, est-ce qu'un citoyen peut l'envoyer, comme selon la *Loi sur la protection de l'environnement*, à l'article 22, où tout citoyen peut faire quelque démarche s'il y a une violation.

3150

3155

Alors tout ça, le Conseil du patrimoine, c'est fantastique mais je pense que ce qu'il faut voir c'est qui peut déclencher cette étude et dans quelles circonstances.

3160

Parce que même chez nous, Côte-St-Luc, il n'y a pas souvent de problèmes mais à Hampstead et Montréal Ouest, on a des démolitions à la tonne. C'est incroyable, ça pleut. Des demandes de démolition, démolition. On est un Conseil très conservateur, dans la

majorité des cas, on dit : essayez de voir, reconstruire, rénover, faites ci, faites ça. Mais ça demeure du domaine de l'arrondissement, bon.

3165 On ne va pas parler des villes reconstituées, mais dans le même sens, à un moment donné, il va falloir faire un inventaire de tout ce patrimoine-là puis dire : bien, est-ce qu'il y a des occasions où des citoyens ou des groupes, il y a des mécanismes pour, justement, déclencher une intervention patrimoniale si l'arrondissement ne le fait pas?

3170 Ça, c'est évident et c'est une tension qui est réelle et qui est très saine. C'est une tension qui est saine, c'est-à-dire qu'on ne pourra jamais vraiment l'éliminer. Elle est saine mais il faut trouver les moyens, des mécanismes et je pense que, à la page 45, ce n'est pas suffisant, quand on parle de « quelques instances consultatives en matière de patrimoine » il faut aller un peu plus loin.

3175 Et ça m'amène à toute la problématique des moyens. Je considère, et ça maintenant la Ville va devoir y faire face, avec la Politique des espaces naturels, la Politique de développement durable, la Politique d'espaces bleus et verts, la Politique du patrimoine et aussi avec les nombreuses références qu'on fait, dans ce cahier, aux espaces naturels, il va falloir qu'à un moment donné, la Ville reconnaisse que les berges, elles ne seront pas protégées avec des politiques ni avec des moyens de se donner des études de faire face...
3180 Bon, ça ne marche pas ça non plus.

Je veux dire, quand on lit, à la page 52 : « Élaborer des stratégies de conservation d'aménagement, de mise en valeur, de gestion intégrée visant à réduire au minimum les impacts... » ça, ça ne marche plus.
3185

Il faut faire face à la réalité. Il y a une politique de protection des berges qui vient de Québec? La Ville de Montréal devrait se doter d'une politique, la même politique mais de reconnaître que 10 mètres et 15 mètres, dépendant de la pente, ce n'est pas suffisant à Montréal.
3190

Si on veut vraiment protéger les berges, il faut le faire. Et pour le faire, c'est simple; on commence par augmenter le *set back*. En augmentant la marge de recul. Ce n'est plus 10 mètres, c'est 30 mètres. Les promoteurs vont dire : « D'accord, on connaît les règles. » On n'a plus besoin de faire des échanges de terrains du centre-ville de Pierrefonds et tout le reste –
3195 puis je suis très heureuse que Pierrefonds est toujours dans la grande ville parce que, justement, avec 42 projets de développement, c'est sûr qu'il va y avoir des histoires et on va avoir des situations de conflit.

3200 Alors il faut faire face. Et avec toutes les mentions dans ce document et dans toutes les politiques qui sont énumérées, les berges c'est primordial. La Ville doit rapidement, rapidement se donner une réglementation de protection des berges parce que, actuellement,

3205 le ministre Mulcair est en train de regarder si le dézonage à Pierrefonds est conforme avec...
C'est-à-dire la Ville, malgré toutes ses politiques de protection, a dézoné, pas dézoné mais a
levé la protection de zone inondable.

3210 Alors on est à un tournant ici. On est vraiment à un point où il faut faire face à cette
problématique et il faut tirer la ligne, même si elle est un peu conservatrice, c'est-à-dire envers
la conservation. Dire 30 mètres, 50 mètres, allez-y, on va voir. Puis, là, les promoteurs
pourraient demander d'autres moyens mais pas leur donner tout, c'est-à-dire pas avoir des
batailles ponctuelles à chaque fois qu'il y a un projet qui veut se développer le long des
berges.

3215 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Berku, je vous inviterais à conclure.

Mme DIDA BERKU :

3220 Alors je conclus. Ce que je voudrais conclure en vous demandant de considérer toute
l'île de Montréal et de nous donner peut-être votre recommandation par rapport à l'application
de cette politique vis-à-vis les équipements collectifs d'agglomération et comment ça va
marcher au niveau de l'agglomération.

3225 Ce n'est pas mentionné dans la Politique, ça va venir, c'est sûr. Les noyaux villageois
de Pointe-Claire, Ste-Anne-de-Bellevue, est-ce que ça va faire partie de la Politique du
patrimoine ou est-ce que la défusion va carrément les enlever de toutes considérations.

3230 Je ne parle pas en leur nom, je parle au nom d'une Montréalaise qui est aussi
concernée par toute l'île de Montréal que je l'étais et je le suis toujours pour le centre et pour
le patrimoine du centre de Montréal.

3235 Alors je considère que c'est peut-être une question que vous aurez à regarder. Et
avec ça, bien je conclus et je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

3240 Merci beaucoup à vous, Madame Berku. Je me permettrais de vous dire que plusieurs
des gens, des groupes qui se sont inscrits pour venir nous présenter leurs commentaires sur
le projet de Politique ont fait la demande à l'effet que la protection du patrimoine soit une
vision à l'échelle de l'île, comme ils l'avaient fait dans le contexte du Plan d'urbanisme. Donc
que l'aménagement du territoire soit une vision à l'échelle de l'île. Alors soyez certaine que
ces demandes-là seront reproduites dans le rapport de l'Office.

3245 Maintenant, j'aimerais peut-être vous parler de la transversalité de la Politique du patrimoine. Vous avez parlé du fait que, par exemple, dans les domaines de l'infrastructure ou de la gestion de l'environnement, quand on parle de patrimoine, on ne trouve pas un échos nécessairement très vibrant.

3250 Par contre, on sait que le patrimoine, même si le mot n'est pas là, il est présent dans toutes les actions de la Ville. Pour vous, comment est-ce que cette transversalité-là peut être prise en compte dans la mise en oeuvre d'une Politique du patrimoine?

3255 Il y a un effort ici de regrouper l'ensemble des informations qui ont trait au patrimoine dans un document, sans nécessairement centraliser, mais au moins d'avoir un document qui regroupe et qui recense des activités en matière de patrimoine.

3260 Là, on sait que le patrimoine restera transversale dans les services corporatifs et dans les arrondissements et dans les villes reconstituées. Est-ce que vous avez des commentaires à partager avec nous sur comment est-ce que cette transversalité-là et cette volonté d'avoir une convergence dans l'action soient maintenues dans la mise en oeuvre de la Politique?

Mme DIDA BERKU :

3265 Comme je vous l'ai mentionné, je pense qu'à partir de toutes ces politiques, il va falloir, justement, faire l'analyse sur une grille, à savoir effectivement si un projet – parce que c'est toujours quand on fait face à des projets de développement qu'on doit faire des choix. Et c'est à ce moment-là qu'il faut voir si, effectivement, des projets sont conformes à la vision des différentes politiques mais sans réglementation, c'est très difficile.

3270 C'est-à-dire que ce soit la construction trop près d'une rivière ou que ce soit la démolition d'une maison qui n'est pas tout à fait historique mais qui a une valeur patrimoniale, sans réglementation, ça devient très, très difficile. Et je pense que c'est ça maintenant. Il faut passer à la réglementation. Il faut passer aux gestes. Il faut que la Ville centre et que les arrondissements dans leur domaine de compétence acceptent de réglementer de façon plus poussée si, effectivement, ils veulent protéger le patrimoine qui nous reste. La réglementation nous manque, c'est clair, dans différents domaines.

LA PRÉSIDENTE :

3280 Je vous dirais que les organismes de l'Ouest, vous avez parlé du noyau villageois de Pointe-Claire, de Ste-Anne-de-Bellevue, les organismes communautaires qui oeuvrent en matière du patrimoine souhaitent qu'il y ait une vision globale sur l'ensemble de l'île. Est-ce que je pourrais me permettre de profiter de votre expérience comme conseillère municipale dans une ancienne ville banlieue pour vous demander si vous avez des éléments
3285 d'information à partager?

Vous dites que la réglementation est un pilier dans l'action de protection.

Mme DIDA BERKU :

3290

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3295

Comment est-ce qu'on peut viser une action uniforme quand on connaît le contexte politique administratif du 1^{er} janvier 2006?

Mme DIDA BERKU :

3300

Il existe, peut-être que d'autres personnes pourraient vous donner des, comment je dirais, des balises mais il existe je pense qu'on devrait avoir comme une sorte d'échelle, c'est-à-dire de ne pas limiter notre intervention juste aux biens culturels tels que définis par la *Loi sur les biens culturels*.

3305

Depuis 1974, on fait face à cette problématique-là. Est-ce que la façade, est-ce que l'immeuble, est-ce que l'environ a une valeur patrimoniale ou est-ce qu'il faut atteindre un certain seuil de valeur qui est la valeur du bien culturel? C'est très difficile.

3310

Alors peut-être que Héritage Montréal pourrait, justement, suggérer une sorte de grille, d'échelle pour permettre à la réglementation de dire : bon, O.K., si c'est valeur patrimoniale ou si c'est valeur de bien culturel. C'est-à-dire, je ne connais pas assez bien les différentes...

LA PRÉSIDENTE :

3315

C'est un peu comme l'indice RUISSO, finalement.

Mme DIDA BERKU :

3320

Oui, c'est pour ça que je l'ai amené parce que, éventuellement, c'est ça. On veut être en santé et, finalement, l'exemple absolument tragique que je peux vous donner qui démontre qu'on a un manque de réglementation, puis on a un manque de volonté d'action, si vous sortez d'ici un peu plus au nord de Sherbrooke sur la rue de musée, vous allez voir un immeuble qui a été à moitié démoli en 1986 et qui est toujours dans le même état. Et ça n'a jamais été reconstruit.

3325

Et j'ai déjà essayé, moi, à Longueuil, de faire reconstruire un immeuble par injonction et ça n'a jamais été accueilli. Et c'est ce manque de force, c'est-à-dire qu'on ne puisse pas obliger ou qu'il n'y a pas la volonté d'obliger les personnes qui ne respectent pas le

3330 patrimoine, c'est ce manque de force qui fait en sorte qu'on souffre actuellement. Il faut avoir une réglementation plus poussée avec des vraies sanctions. Et je pense que Héritage Montréal pourrait très bien nous guider dans ce sens-là, avec des moyens plus poussés.

LA PRÉSIDENTE :

3335 Madame Beudet?

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

3340 Vous parlez de la réglementation, il en existe une partie et quand vous parlez de sanction, on semble comprendre que la réglementation, elle est là. Comme elle est là, par exemple, pour la protection des rives, mais qu'elle n'est pas toujours appliquée.

3345 On a eu beaucoup de présentations, de représentations de citoyens, principalement en première partie, possiblement la semaine prochaine, mais principalement en première partie, de gens qui disaient : il y a des choses dans les arrondissements et on ne peut pas les protéger.

3350 On s'est demandé même, à la limite, est-ce qu'on aurait besoin d'un ombudsman, finalement, pour la protection du patrimoine? Même si vous avez une réglementation puis qu'elle n'est pas suivie, les citoyens, où peuvent-ils aller? Et, là, on ne parle pas seulement d'une ville centre mais on parle possiblement de quelqu'un qui serait indépendant et qui pourrait sonner l'alarme aux instances qui ont cette responsabilité-là, finalement, de s'assurer que ces règlements-là sont bien suivis.

3355 J'aimerais avoir votre opinion sur ça.

Mme DIDA BERKU :

3360 Hier, à la Commission de la présidence, Commission de la Ville centre sur laquelle je siège, on a reçu madame Savard qui est l'ombudsman de la Ville de Montréal. Et, surprenant, une chose, un fait surprenant qu'elle nous a appris, c'est qu'elle a énormément d'appels de citoyens concernant les arbres. Parce que les citoyens veulent abattre leur arbre et ils ne reconnaissent pas l'intérêt collectif, c'est-à-dire l'intérêt d'un arbre pour la collectivité quand l'arbre les dérange personnellement.

3365 Et elle a souvent, elle a beaucoup d'appels et elle va faire des recommandations.

3370 L'inverse est vrai par rapport à la protection du patrimoine, c'est-à-dire que quand, sur une rue – et on le vit tous dans l'arrondissement – une maison est perdue, les personnes du quartier s'en plaignent. Évidemment, on allègue que, bon, il y a la question de propriété

privée, l'intérêt du propriétaire et puis les règlements qui ne peuvent pas aller jusqu'à protéger quand il n'y a pas assez d'argent pour acquérir la propriété.

3375 Alors est-ce que ça prendrait un ombudsman? Je ne sais pas. Ce serait une question intéressante à poser à madame Savard, elle a énormément d'expérience maintenant, même dans la première année de son poste, elle a beaucoup d'expérience en termes de comment travailler avec un phénomène auquel elle ne s'attendait pas.

3380 Mais je dois vous dire qu'il y a des outils, et dans la *Loi de l'aménagement urbain* et dans la *Loi des cités et villes* il y a beaucoup d'outils que les arrondissements pourraient utiliser qui ne sont peut-être pas connus par les citoyens : faire des aires de protection, faire des zones d'héritage, et cetera. C'est peut-être une campagne d'éducation par rapport au CCU, par rapport aux arrondissements eux-mêmes.

3385 Il ne faut pas oublier que ce n'est pas juste, et je pense que vos plaintes n'arrivent pas juste des arrondissements de banlieues, d'anciennes banlieues, que les Conseils, les élus qui siègent, mettons sur les Conseils d'arrondissement de l'ancienne Ville de Montréal, les neuf nouveaux arrondissements, ils n'ont pas l'expérience d'avoir vraiment réglementé ou protégé, comme Westmount ou Outremont ou Mont-Royal. Ils n'ont pas passé par cette expérience-là.
3390 Et ce serait vraiment le temps maintenant de leur donner tous les moyens et de leur donner vraiment tous les moyens possibles pour les sensibiliser aux différents outils qui sont possibles, qui existent, par exemple, dans une ville comme Westmount qui est très, très réglementée – on ne peut rien faire quasiment sans avoir... – il n'y a pas d'exception. On ne donne pas d'exemption. Alors *that's it*, c'est fini.

3395 Mais ça, c'est un extrême. Mais c'est-à-dire je pense qu'il y a une période d'éducation à faire aussi au niveau des conseils d'arrondissement. Parce qu'il y a des outils et peut-être qu'ils ne sont pas tous connus ou utilisés. Et on l'a vu dans le sud-est avec un problème, pas de patrimoine, mais de conflit de nouveaux propriétaires où la conseillère a été très honnête et elle a dit : « Écoutez, nous, c'est la première fois qu'on fait face à ça, on saura pour la deuxième fois. » Alors question de bonne volonté.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :

3405 Vous avez parlé qu'il fallait se pencher sur le rôle du Conseil d'agglomération, est-ce que vous lui voyez un rôle comme ça?

Mme DIDA BERKU :

3410 Honnêtement, dans le domaine du patrimoine, je n'ai pas regardé attentivement. Il faut regarder la liste d'équipements collectifs et la liste des événements collectifs aussi qui font partie du patrimoine; que ce soit scientifique, que ce soit les musées, que ce soit le Festival de

3415 Jazz, je pense que vous devriez regarder cette liste-là et donner votre opinion si vous croyez, effectivement, que c'est des grands événements, des grands équipements collectifs de patrimoine, d'agglomération et si vous en voyez d'autres, s'il y a d'autres suggestions – moi, je peux vous en donner une.

3420 *It's a personal bias* mais on a, sur l'île de Montréal, un seul musée qui traite des droits de la personne à date. C'est le Musée de l'Holocauste. On n'a pas d'autre musée qui traite vraiment des droits; un musée sur le racisme, sur les questions des droits de la personne.

3425 Ce musée-là n'est pas financé ni par la Ville de Montréal et n'est pas reconnu ni dans la liste des musées d'agglomération. Il pourrait y en avoir d'autres dans la même situation et je pense que, en tant que Office, puisque vous regardez la Politique, vous devriez peut-être regarder cette liste-là qui se trouve dans la loi et voir si vous n'avez pas une opinion ou si vous ne pouvez pas chercher des opinions de personnes plus expérimentées que moi dans le domaine des musées et des événements culturels pour...

3430 C'est parce que après, ça va être très difficile d'ajuster la liste d'agglomération. Je veux dire, tout le monde reconnaît le Biodôme, le Festival de Jazz, et cetera, mais plus on lit, plus on voit qu'il y a un peu d'arbitraire et peut-être qu'il y a d'autres équipements collectifs ou d'autres festivals qui pourraient être inclus.

3435 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3440 Merci beaucoup, Madame Berku.

Mme DIDA BERKU :

Merci.

3445

LA PRÉSIDENTE :

3450 J'inviterais maintenant madame Arianne Émond de Culture Montréal. Est-ce que madame Émond a quitté? Bon. Alors c'est à votre tour, Monsieur Totah.

M. SAM TOTAH :

D'abord, merci de m'avoir invité. Juste en termes d'anecdote, la dernière fois que j'ai fait une présentation, à votre place, il y avait monsieur Gérald Tremblay et il est maire de

3455 Montréal maintenant. Peut-être que vous êtes sur la même route. Mais quand j'ai fait une présentation, c'était sur l'église qui a été détruite en face de la maison Bulmer au coin de Côte-des-Neiges et Docteur-Penfield. C'est le *Christ Church*. Alors il me connaît comme celui pour lequel il n'a pas pu sauver l'église. Alors vous êtes presque sur le même chemin.

3460 Alors revenons à ma présentation. D'abord, je suis très content d'être venu ici physiquement parce que j'ai obtenu quelques informations de vos brochures et je vais faire le lien avec ma présentation.

3465 Pour ceux qui nous écoutent, ma présentation est un sujet un peu difficile à digérer c'est sur la fiscalité. Et le fait que la Ville de Montréal ne suit pas les mêmes règles que la Ville de Québec en octroyant une certaine subvention aux propriétés Héritage ou bien les propriétés dites patrimoine.

3470 Alors pour faire le lien avec ce que vous êtes en train de présenter, j'ai pris cette brochure qui est la brochure officielle de votre présentation, et je vais faire trois points.

Le premier point, c'est qu'au tout début de la brochure, il y a la définition du patrimoine. Je vais le lire pour le record :

3475 *Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.*

3480 C'est une très belle définition et j'allais vous dire que ma propre définition du patrimoine, vous pouvez la rechercher sur le Larousse mais ici, vous l'avez cherchée.

3485 Le point que je veux faire : cette définition s'applique à Montréal, elle s'applique à Québec, elle s'applique au Canada. C'est la définition du patrimoine.

3490 Alors une fois qu'on a cette définition, ne pas avoir une propriété patrimoine qui est définie par la Ville de Québec et elle reçoit des subventions et une autre propriété qui est définie patrimoine à la Ville de Montréal et elle ne reçoit pas de subvention. C'est ça, la dichotomie. On ne peut pas avoir, je me défends comme un avocat, on ne peut pas avoir deux définitions et deux statuts différents.

3495 Le deuxième point, encore je relève ça de votre brochure, c'est la page 2 et c'est la dernière phrase, il est dit :

*Le développement de nouvelles formes de mesures incitatives
en complément aux programmes de subventions traditionnels.*

3500 C'est-à-dire, il y a une certaine volonté qu'il doit y avoir des subventions aux propriétés dites « patrimoine ». Il y a une ouverture là. Alors si une propriété est acceptée par la Ville de Montréal comme patrimoine, donc on doit l'accepter pour des subventions qui, dans votre mémoire même, il est donné qu'on doit donner ce genre d'initiative pour les garder.

3505 Et la troisième, c'est à la page 5, et le dernier paragraphe également, il est dit :

*Favoriser l'implication et l'adhésion des citoyens montréalais et
des propriétaires concernés à l'attribution de statuts de protection
patrimoniale.*

3510 Donc il y a déjà un statut de protection patrimoniale qui est désigné par la Ville de Montréal, sans la permission – encore une fois – sans la permission du propriétaire.

3515 Donc s'il est désigné, contrairement à ce que j'ai entendu quelques minutes avant par la conseillère qu'il faut avoir des lois, et cetera, la seule chose qui a été oubliée, c'est que quand vous mettez des lois, vous devez donner en rétribution à celui qui est propriétaire, certains droits aussi. Et ces droits deviennent des droits financiers.

3520 Alors la plupart du temps, quand on parle, quand on vient ici présenter des atouts sur le patrimoine Héritage, et cetera, on oublie que le propriétaire a des obligations et les obligations se terminent en dollars.

3525 Alors ces points-là mentionnés, je vais vous mentionner celui qui est le plus important; c'est, comme je vous ai dit deux minutes avant, c'est le mot « patrimoine ». Or, la Ville de Québec demande à ce que les gens qui veulent que leur propriété soit reconnue patrimoine, ils doivent faire une application. Et l'application, je peux vous passer la photocopie, mais c'est un mot qui est clé et il est dit, dans ce formulaire-là qui vient de *Culture et Communications Québec* « Soutient aux municipalités, projet en patrimoine ».

3530 Le même mot existe à Québec et le même mot existe à Montréal. Mais quand Montréal fait ou soumet une propriété comme patrimoine, on ne peut pas avoir cette exclusivité, ce soutien aux municipalités qui est donné par le Québec. Alors le même mot est utilisé mais le revers de la médaille c'est que la Ville de Montréal ne donne pas la subvention.

3535 Alors ma présentation, c'était sur lesdits points que je viens de mentionner et je viens de faire la connexion avec vos propres brochures. Mais si, pour les revoir très vite, parce que comme j'ai entendu quelques minutes auparavant, c'est que ces deux pages-là ont été déjà lues par vous, alors vous avez pris connaissance, la seule référence que je voudrais donner,

3540 c'est qu'il y a déjà une loi par *Culture et Communications*, gouvernement du Québec, qui découle de l'article 33 de la *Loi sur les biens culturels* et ses règlements pour soutenir les initiatives des milieux municipaux en matière de patrimoine bâti.

3545 Je crois qu'il faut coordonner ce que le Québec donne avec ce que Montréal doit donner. C'est sûr et certain, c'est une question de loi. On ne peut pas avoir deux statuts de citoyen différents pour les mêmes définitions.

Alors les autres mentions que j'ai faites dans mes mémoires, j'ai déjà mentionné que la Ville de Montréal ne demande pas la permission tandis que le Québec, il faut faire la soumission et ça prend deux ans. C'est une très longue période.

3550 Deuxièmement, la Ville de Montréal est plus proche de ses bâtiments patrimoines que la Ville de Québec, donc elle doit prendre le dessus. C'est une question de politique mais tôt ou tard, ils doivent se parler sur une question qui est patrimoine et on ne doit pas faire un fardeau politique de quelque chose qui est patrimoine, qui est culturel.

3555 Donc la dichotomie existe, la rétribution c'est 50 % des taxes qui sont payées, des taxes municipales qui sont payées. En ayant deux gouvernements, on dédouble certains travaux. Le Québec désigne, Montréal désigne la même propriété. Ça ne fait pas de bon sens et vous augmentez la rétribution de la bureaucratie.

3560 Donc, je m'objecte au présent statut parce que la justice n'est pas faite et elle est, dans ma propre définition, elle est embrouillée. Ça m'a pris presque deux ans pour faire la recherche qu'il y avait déjà une subvention et ça fait 25 ans que j'ai une propriété Héritage. Personne ne m'a conseillé. La seule personne qui m'a répondu, c'est la conseillère qui vient de vous faire une exposition, quand je lui ai demandé : est-ce qu'il y avait un statut? Elle n'était pas sûre à 100 %, elle m'a dit : « Faites des recherches. »

3570 Alors c'était parmi les dizaines de lettres, je cherchais madame Lettoshia(?) si elle était ici, c'est une dizaine de lettres que j'ai envoyées et la seule lettre qui est venue, qu'il y avait peut-être des possibilités et l'envoi à la Ville de Québec, et cetera, c'était infini. Et tout le monde n'a pas le temps de suivre ça. C'est grâce à l'Internet que j'ai trouvé les noms et les formulaires et toute cette paperasse-là.

3575 Mais je suis curieux devant vous, que quelqu'un qui a une propriété Héritage depuis 25 ans, il ne connaît pas qu'il existe une loi pareil et en plus de ça, c'est une insulte à l'intelligence, elle n'est pas rétroactive. On ne peut pas faire une demande et qu'elle soit rétroactive.

C'est ça ma proposition. Alors c'est ça.

3580 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Totah. Si je comprends bien, il s'agit de la maison Bulmer.

3585 **M. SAM TOTAH :**

Oui, c'est ça, la maison Bulmer, elle est toujours...

LA PRÉSIDENTE :

3590 Ça fait 25 ans que vous êtes propriétaire de la maison Bulmer?

M. SAM TOTAH :

3595 Oui, ça fait 25 ans que je tâche de protéger une propriété qui a été délaissée et maintenant je suis arrivé à la fin de mes finances et de mes efforts. Parce que d'abord, on n'a pas écouté. L'église qui était en face a été détruite et ça a débalancé un petit peu le quartier. Et j'ai souvent dit : on ne peut pas faire dans le *Golden Square Mile* un condo à 1M\$ et plus qui est allé en faillite et puis je leur avais dit, au Conseil, qu'il allait faire faillite. Et il a fait faillite.

3600 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce que je comprends que la maison Bulmer a été citée par la Ville de Montréal?

3605 **M. SAM TOTAH :**

Je ne sais pas si elle a été citée. La maison Bulmer est une maison protégée par la Ville de Montréal, elle est citée, oui, elle est...

3610 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais elle n'est pas classée par le gouvernement du Québec?

M. SAM TOTAH :

3615

Non, il faut demander.

LA PRÉSIDENTE :

3620 Il faut faire une demande.

M. SAM TOTAH :

3625 J'ai horreur de demander parce que je formulaire que vous venez de voir, il faut attendre deux ans et puis c'est transférable ou bien donc peut-être qu'ils viennent pour regarder ou pour ne pas regarder, et cetera. C'est trop de paperasse.

LA PRÉSIDENTE :

3630 Mais dans la première partie de la consultation publique, on a posé des questions aux représentants de la Ville. D'ailleurs, j'aimerais vous signaler que le document auquel vous avez fait référence, ce n'est pas notre document, c'est le document qui est produit par la Ville, puis nous ne sommes pas la Ville.

3635

M. SAM TOTAH :

3640 Oui, oui, mais je voulais faire un lien pourquoi je suis ici parce que vous devez vous demander pourquoi il vient ici. Vous l'avez demandé à d'autre individu, alors je faisais le lien puis j'ai trouvé par hasard. Et le hasard, c'était dans le formulaire, le formulaire qui est demandé par la Ville de Québec, c'est ça le point, il est écrit « patrimoine ». Et vous, vous avez fait la définition du patrimoine. Amenez n'importe quel avocat ici, il va gagner sa cause. Il ne faut pas faire ça. Il ne faut pas le faire.

3645

LA PRÉSIDENTE :

3650 Mais ce que je voulais vous demander, Monsieur Totah, c'est que pendant la première partie de la consultation publique, on nous a dit à plusieurs reprises que la Ville, à travers l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications, pouvait soutenir financièrement les propriétaires de biens patrimoniaux, qu'ils aient été cités dans le cadre du volet municipal de la loi ou qu'ils aient été classés par le gouvernement du Québec. On nous a dit ça à plusieurs reprises au mois de décembre.

3655

M. SAM TOTAH :

On vous a dit ça?

3660

LA PRÉSIDENTE :

En consultation publique. Et puis, là, ce que je comprends c'est que, bon, pour ce qui est du 50 % de dégrèvement des taxes, ça, c'est automatique quand on est classé par le gouvernement du Québec.

3665

M. SAM TOTAH :

Oui. Mais l'autre, la première partie que vous venez de dire n'est pas tout à fait correcte. Parce qu'il faut que la Ville de Québec, par son Ministère, accepte cette propriété. Il faut faire une soumission et il faut montrer des documents, ce n'est pas automatique et il faut le faire automatique parce que ça n'a pas de sens. La Ville de Québec l'a mentionné, c'est comme Héritage, alors ils doivent l'accepter. Pourquoi passer par une seconde définition? Et la Ville de Montréal n'a aucune autorité, mais pourquoi elle classe?

3670

3675

Elle classe parce qu'elle sait quelque chose, elle est plus proche. C'est une question politique. Je sais que la Ville de Québec donne l'argent à la municipalité. Peut-être que c'est ce qui les retient. Mais ça ne doit pas être une excuse. Leur avocat doit faire la soumission ou bien madame Lettoshia. C'est pour ça que je cherchais madame Lettoshia, c'est elle.

3680

Moi, comme citoyen, je ne devrais pas venir devant vous. Je suis exceptionnel, qui a le temps et puis qui fait des recherches. Mais ce sont les autres, parce que j'ai soumis ça à plusieurs reprises à la Ville de Montréal, à Québec, ils savent ces divergences-là, ces dichotomies. C'est qu'on nous fait tourner autour des choses et puis on est en train de protéger un bien public.

3685

Le malheur c'est que comme la conseillère qui était ici ou bien d'autres individus qui sont ici, la plupart du temps ils vous disent de protéger, de protéger et de protéger mais il y a l'autre partie de la médaille. Et l'autre partie de la médaille, c'est quand vous voulez protéger une propriété qui est héritage mais qui appartient à un individu, parce que nous vivons dans une société capitaliste, et il faut leur payer quelque chose. On ne peut pas dire « Fais le toit en ardoise » si le gars n'a pas d'argent. Quand vous passez des lois, il faut que les lois soient justes envers l'individu. Et c'est un bien public.

3690

LA PRÉSIDENTE :

3695

Est-ce que vous avez déjà fait des demandes de subvention pour des travaux de rénovation et de restauration à la Ville de Montréal pour votre maison Bulmer?

M. SAM TOTAH :

3700

O.K., la Ville, il y a plusieurs façons de demander une subvention. Si vous êtes un *Not For Profit Association* une association sans but lucratif, il y a des subventions plus hautes que

si vous êtes propriétaire ou bien petit capitaliste qui a une propriété Héritage. Et vous devez mettre une certaine somme d'argent en proportion avec la subvention que vous demandez.

3705

Mais le malheur, et je vous le dis publiquement et je ne dois pas être *on record* sur ce que je dis, mais quand vous demandez une subvention, disons, de 200 000 \$ – je vous dis la vérité – la Ville vous oblige à faire des travaux selon certaines normes, ces travaux de 200 000 \$ vont vous coûter 400 000 \$ parce que vous devez aller chercher les ouvriers qui sont qualifiés et puis qui vont mettre de l'ardoise comme ardoise, et cetera, ils vont... Et ils doivent remettre leurs taxes, et cetera, et cetera.

3710

Alors ça vous coûte 400 000 \$ au lieu de 200 000 \$. Alors la subvention que vous avez reçue, elle est zéro. Vous comprenez? Il n'y a pas de mathématique dans ça, on ne peut pas... business, business. La Ville, ce qu'elle peut faire, le mieux qu'elle peut faire, et j'ai constaté une rénovation, plutôt une restauration, dans la fondation de Trudeau. Trudeau et Jeanne Sauvé, sur la rue Docteur-Penfield, ils ont fait déjà.

3715

Mais là-bas, la question d'argent n'était pas une question d'argent. Ils avaient de l'argent en masse, alors ils ont fait les rénovations, ils ont fait des choses, ils ont changé les ardoises, ils ont mis d'autres effets mais le nom était connu, alors il y a eu permission pour toutes sortes de choses mais il n'y avait pas de limite.

3720

Alors le meilleur que la Ville peut faire, d'abord, elle doit faire un inventaire des objets qui sont patrimoine, et cetera. C'est toute une recherche sur ça, mais c'est négligé, ce côté-là. En tout cas, je fais de mon mieux de garder une vieille maison.

3725

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie beaucoup, en particulier pour votre patience, Monsieur Totah, parce que vous avez passé la soirée avec nous et nous apprécions votre intérêt dans le patrimoine montréalais.

3730

M. SAM TOTAH :

Merci beaucoup.

3735

LA PRÉSIDENTE :

Merci à vous, bonsoir. Alors je déclare que l'assemblée est close, merci à toutes et à tous de votre intérêt dans le patrimoine, et nous reprenons lundi prochain ici même à 13 h. Bonsoir.

3740

* * * * *

3745

Je, soussignée, **Yolande Teasdale**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3750

ET J'AI SIGNÉ :

3755

Yolande Teasdale, s.o.